

ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

46^E
CÉRÉMONIE
CÉSAR
2021

CATALOGUE OFFICIEL

CÉSAR 2021



46^e
CEREMONIE
CÉSAR 2021

CATALOGUE
OFFICIEL



SOMMAIRE

L'ACADÉMIE DES CÉSAR P-5

LA 46^E CÉRÉMONIE P-13

LES NOMINATIONS CÉSAR 2021 P-23

LES FILMS NOMMÉS P-33

LES AUTRES ACTIONS DE L'ACADÉMIE P-55

LES PARTENAIRES P-77

LE RÉGLEMENT P-85

GÉNÉRIQUE P-93

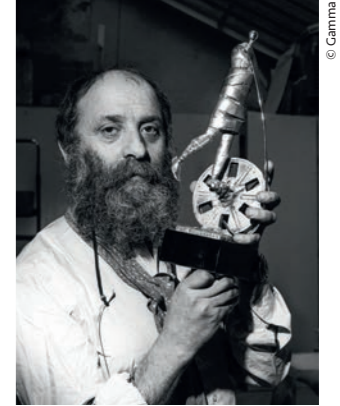
L'ACADÉMIE
DES CÉSAR





IL ÉTAIT UNE FOIS...

Les César !



Fondée par Georges Cravenne en 1976, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble aujourd'hui 4959 membres : des professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique et 200 membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

César créa une première version du trophée pour la Cérémonie de 1976 (photo). Il la retravaille par la suite et achève la compression actuelle de la statuette pour la 2^e Cérémonie de 1977.

Le Règlement de l'Académie donne en préambule comme but de "récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, en leur conférant chaque année un trophée appelé « César », pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public".

Son activité consiste tout d'abord en l'élaboration et l'actualisation du Règlement de l'Académie, le recensement des films de cinéma sortis dans l'année et des principales personnes y ayant collaboré, et l'organisation du processus de vote.

Puis elle met en place la séquence finale d'attribution des César qui commence dès l'issue du premier tour de vote par l'Annonce des Nominations, se poursuit par les différentes manifestations organisées en l'honneur des différents corps de métier du cinéma, et se termine par l'organisation avec Canal+ de la Cérémonie annuelle de remise des César.

CETTE ANNÉE, UNE FOIS ENCORE, CANAL+ SOUTIENT LE CINÉMA ET CEUX QUI LE FONT VIVRE

CANAL+, 1er partenaire de la création cinématographique en France.

La 46ème Cérémonie des César présentée par Marina Foïs, sera diffusée le vendredi 12 mars à 21H en clair et en exclusivité sur CANAL+



CANAL+

BETC - SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE CANAL PLUS, S.A.S. au capital de 92 018 076 € - 329 211 734 RCS Nanterre - GROUPE CANAL+, S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 100 000 000 € - 420 624 777 RCS Nanterre - Siège social - 1, Place du Spectacle - 92130 Issy-les-Moulineaux.

GOUVERNANCE DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

Liste des 164 membres de l'Assemblée Générale de l'APC répartis sur les 21 BRANCHES PROFESSIONNELLES

LE BUREAU

Véronique Cayla, *Présidente*
Éric Toledano, *Vice-Président*
Elisabeth Tanner, *Secrétaire Générale*
Didier Diaz, *Trésorier*
Frédérique Bredin, *Chargée de Mission*
Alain Attal, *Chargé de Mission*

INTERPRÉTATION

Souad Amidou
Maurice Barthélemy
Marianne Basler
Lætitia Dosch
André Dussollier
Didier Flamand
Marina Foïs*
Guillaume Gallienne
Ann Gisel Glass
Corinne Masiero
Bernard Menez
Isabelle Pasco
Daniel Prévost
Aurélien Recoing
Antoine Reinartz*
Maud Wyler

RÉALISATION

Emmanuelle Bercot
Bertrand Bonello
Philippe Claudel
Catherine Corsini
Olivier Ducastel
Philippe Faucon
Pascale Ferran*
Caroline Fourest
Cédric Klapisch*
Gérard Krawczyk
Jeanne Labrune
Marie-Castille Mention-Schaar
Radu Mihailleanu
Dorothee Sebbagh
Françoise Thouvenot
Éric Toledano*

SCÉNARIO

Michel Alexandre
Andréa Bescond
Agnès de Sacy
Olivier Gorcé*
Eric Métayer
Julie Peyr*
Vincent Ravalec
Juliette Sales
Christopher Thompson
Alice Vial

COMPOSITION MUSICALE

Amine Bouhafa
Gréco Casadesus*
Varda Kakon
Valérie Lindon
Eric Neveux
Marco Prince
Marie Sabbah*
Béatrice Thiriet

COSTUMES

Catherine Boigontier*
Thierry Delettre
Madeline Fontaine
Pierre-Yves Gayraud*
Igor Alexis Wojtowicz
Khadija Zeggai

DÉCORS

Benoît Barouh
Chloé Cambournac*
Françoise Dupertuis
Riton Dupire-Clément
Anne Seibel
Laurent Tesseyre*

MONTAGE

Sandie Bompar
Bertrand Collard*
Michel Klochendler
Sylvie Landra
Christophe Pinel
Sophie Reine*

PHOTOGRAPHIE

Yves Cape*
Nathalie Durand
Agnès Godard
Jeanne Lapoirie*
Gilles Porte
Jean-François Robin

SON

Lucien Balibar*
Thomas Desjonquères
Jean Minondo
Claudine Nougaret*
Mélissa Petitjean
Marianne Roussy

MAQUILLAGE ET COIFFURE

Sylvie Aid-Denisot
Chantal Leothier*
Christophe Oliveira*
Dominique Plez

EFFETS SPÉCIAUX ET VISUELS
Cédric Fayolle
Roxane Fechner*
Francine Lévy
Matthias Weber*

AUTRES COLLABORATIONS TECHNIQUES

Stéphane Bourgoïn
Nathalie Chéron*
Angelo Cosimano
Daniel Delume*
Constance Demontoy
Tatiana Vialle

PRODUCTION

Eric Altmayer
Alain Attal*
Saïd Ben Saïd
Caroline Bonmarchand
Emmanuel Chaumet
Bénédicte Couvreur
Olivier Delbosc
Alice Girard
Judith Lou Lévy
Marie-Ange Luciani*
Marc Missonnier
Miléna Poylo
Carole Scotta
Hugo Sélignac
Fabienne Servan Schreiber
Patrick Sobelman

AGENTS ARTISTIQUES ET ATTACHÉS DE PRESSE

Sébastien Cauchon*
Rosalie Cimino
Cécile Felsenberg
Patrick Goavec
Alexis Rubinowicz
Elisabeth Tanner*

DISTRIBUTION ET EXPORTATION

Daniëla Elstner*
Victor Hadida
Alexandre Mallet-Guy*
Mathieu Robinet
Ariane Toscan du Plantier
Agathe Valentin

EXPLOITATION EN SALLE

Christine Beauchemin-Flot*
William Benedetto
Béatrice Boursier
Nathalie Cieutat
René Kraus
Gautier Labrusse
Laurence Meunier
Richard Patry*

ANIMATION

Priscilla Bertin
Damien Brunner
Jérémy Clapin
Marc du Pontavice*
Pascale Faure*
Sébastien Laudenbach
Judith Nora
Hélène Vayssières

DOCUMENTAIRE

Nicolas Brevière
Marc Faye
Rebecca Houzel*
William Jehannin*
Élisabeth Pawlowski
Stéphanie Valloatto
Jan Vasak
Agnès Vincent-Deray

COURT MÉTRAGE

Jacky Evrard
Dominique Frot
Ludovic Henry
Valérie Leroy
Justin Pechberty*
Pauline Seigland*

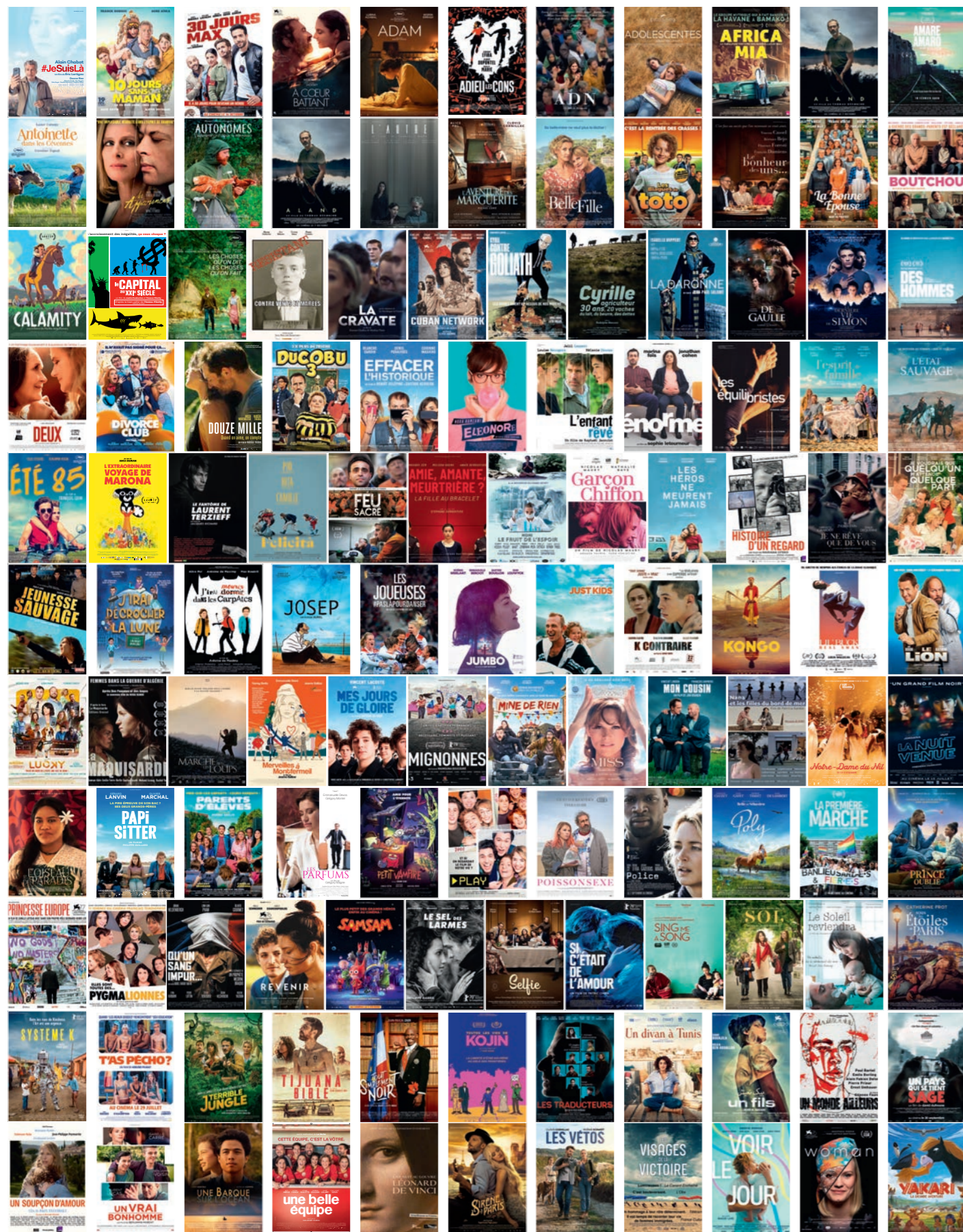
INDUSTRIES TECHNIQUES

Audrey Abiven
Didier Diaz*
Sophie Frilley*
Nicolas Naegelen
Elisabeth Nebout-Mevel
Tommaso Vergallo

PROFESSIONS ASSOCIÉES

Frédérique Bredin*
Véronique Cayla*
Patrick Fabre
Isabelle Giordano
Hugo Rubini
Vincent Toledano*

* membre du CA



LES FILMS 2020

Le courage du cinéma français

En 2020 la production cinématographique française a été profondément perturbée par la crise sanitaire. Et pourtant, dès que cela a été possible, les salles de cinéma se sont ouvertes, les tournages ont eu lieu, et les artisans du cinéma français ont continué de créer, de produire, de distribuer, de faire rêver les spectateurs.

2020 n'a pas été une année blanche pour le cinéma français : **125 longs métrages** sont sortis dans nos salles obscures et ont été identifiés comme éligibles au César 2021 du Meilleur Film. Et ce sont près de **1760 professionnels**, impliqués dans leur création, qui ont fait bouger notre imaginaire. Pour faire vivre le cinéma français ils ont pris ce pari, ce risque, de sortir leurs films.

La 46^e Cérémonie des César ne saurait exister sans ces milliers de professionnels qui ont fait de 2020 une année unique.

L'ORGANISATION DU VOTE POUR LES CÉSAR

L'Académie propose une procédure de vote en ligne, en 2 tours, pour ses **4292 membres votants**.

Le premier tour de vote désigne les nominations pour chacun des vingt-deux César. Les 5 films nommés pour le César du Meilleur Film concourent également pour le César des Lycéens, soumis au vote de plus de **1500 lycéens**.

Dès le 11 janvier, le matériel de vote a été envoyé aux membres de l'Académie. Le « Guide Films » a été mis en ligne sur le site de l'Académie et la plateforme de visionnage. Le premier tour de vote a débuté le 11 janvier et s'est clôturé le 9 février. Le vote s'est exclusivement déroulé en ligne.

Les résultats ont été dépouillés par VOXALY, sous contrôle d'huissiers, pour être remis en main propre par l'huissier à la Présidente de l'Académie le mercredi 10 février (Annonce des Nominations).

Le second tour de vote se déroule du 15 février au 12 mars à 16h, quelques heures avant le début de la 46^e Cérémonie des César.

VENDREDI
12 MARS 2021
À L'OLYMPIA
LA 46^E
CÉRÉMONIE

Affiche de la 46^e Cérémonie 2021

Michel Piccoli & Romy Schneider

Extrait du film « LES CHOSES DE LA VIE » de Claude Sautet,
scénario Claude Sautet, Jean-Loup Dabadie, Paul Guimard,
librement adapté du roman éponyme de Paul Guimard



ROSCHDY ZEM

Président de Cérémonie

par Arnaud Desplechin

Président !

Pour moi, ce fut d'abord une présence secrète, miraculeuse, dans "J'embrasse pas", puis "Ma saison préférée" de Téchiné.

Dans les salles de cinéma, je fouillais l'écran des yeux pour ne pas rater la moindre seconde du nouveau venu. En deux apparitions, Roschdy était venu me dire que les temps avaient changé, pour le meilleur. Il était beau comme un prince, visage fort, et tout lui semblait aisé. Le cinéma français allait enfin nous parler d'aujourd'hui.

Puis ce fut un séisme, et ce choc s'intitulait "N'oublie pas que tu vas mourir", film incandescent, Chiara, Xavier et Roschdy à l'unisson.

Jean Douchet l'avait prophétisé : « avec un tel acteur, il nous faudra compter pour des décennies ». Depuis, la route empruntée a parcouru tous les paysages.

Comment Roschdy fait-il pour être si proche de nous sans jamais être familier, opaque et lumineux ?

Si souvent j'ai retourné l'énigme dans ma tête : fallait-il se souvenir de Lino Ventura, présence pure, la note toujours exacte, la vérité avant la virtuosité. Chez Lino comme chez Roschdy, d'abord une pudeur admirable. Je crois que ça s'appelle l'élégance, et la plus aristocratique de toutes : l'élégance populaire.

Je ne vais pas ici écrire la biographie de notre président d'un soir. Le jeune Roschdy Zem avait eu la tentation de l'armée, il se retrouva vendeur sur les marchés. Le secret de sa noblesse tient à cela aussi. Puis, le cinéma l'a happé, ou est-ce lui qui l'a dévoré ?

Bien sûr, le cinéma appartient aux enfants d'émigrés, comme il appartient aux mauvais élèves et aux plus démunis... C'est la dignité blessée de Fonda dans "Les Raisins de la colère", ou la chanson de Bruce Springsteen que Roschdy aime tant.

Roschdy Zem a fasciné Chéreau, Zauberman, Jolivet, Bouchareb, Fontaine, Cabrera, Vincent, Ferran, Zlotowski, j'en oublie tant !

Souvenez-vous hier des larmes de Hakim dans le dernier plan de "Ma fille", de Naidra Ayadi.

Quand Roschdy abandonne toute armure, lui qui fut le héros silencieux de "Go Fast", nous tremblons pour lui dans la salle...

Mais n'oublions pas la fantaisie de "Chouchou", ou les apparitions de Zem au SAV. Cet homme ose tout !

Je veux dire aussi combien je fus touché au cœur par "Mauvaise foi", ton premier film, et comment tu devins réalisateur aussi simplement que tu étais devenu l'acteur essentiel que je salue.

Qu'il m'a fallu du temps pour savoir t'écrire un rôle ! Combien d'années je l'ai désiré, maudissant ma lenteur. Et un jour, c'est venu !

Chaque jour de notre tournage fut un émerveillement, quand notre film est une telle histoire de désespoir. La lumière du titre, c'était celle de Daoud, c'est la tienne.

Je crois avoir découvert en te filmant une clef de ton secret, et je la livre à mes lecteurs : bien sûr, dès vingt ans, tu avais le charme de Denzel Washington. Bien sûr, tu partageais la noblesse de Ventura. Mais dans "Roubaix une lumière", la précision de ton jeu a su rejoindre celle de Trintignant. Ce seul nom, et tout est dit. Chaque jour tu n'as cessé de viser au cœur de la cible, imparablement, orgueil et modestie confondues.

Cher Roschdy, même si ta pudeur doit en souffrir, laisse tout le cinéma français t'embrasser à son tour. Bonne soirée à toi, compadre !



MARINA FOÏS

Maîtresse de Cérémonie

*« On peut vivre sans la gloire
qui ne prouve rien
être inconnu dans l'histoire
et s'en trouver bien... »*

Je pense l'inverse exactement.

C'est la raison pour laquelle j'ai accepté avec joie de présenter la soirée des César.

*Pour tout un tas de raisons, globalement sentimentales et partiellement cinéphiles,
je suis attachée à cette soirée.*

*J'aime qu'on célèbre les grandes œuvres, les grands artistes, les grands techniciens
de l'année.*

*J'aime qu'on consacre une longue soirée au cinéma, qu'on soit ensemble et forcés de
se mélanger, j'aime voir les gagnants émus, j'aime qu'on ne soit pas d'accord, j'aime
qu'on s'enflamme et s'offusque et j'aime qu'on pleure et j'aime qu'on applaudisse.
J'aime voir mes amours et mes idoles, et j'aime découvrir des nouveaux visages et
des nouveaux talents.*

Cette année sans cinéma (sans salles) était si triste et terne.

*On peut être conscient et des difficultés et des privilèges. Se réjouir de ce qui est et
se battre pour ce qui est à venir.*

*Merci à Maxime Saada, Canal+ et l'Académie des César de m'avoir donné l'occasion
de me vautrer.*

PS: J'espère sincèrement pouvoir truquer les enveloppes.



Marie-Anne Chazel, Michel Blanc, Thierry Lhermitte, Gérard Jugnot, Christian Clavier, Bruno Moynot et Josiane Balasko lors de la Cérémonie des César 1979

LE SPLENDID

César Anniversaire

par Patrice Leconte

Il y a des rencontres qui changent votre vie.

Pour moi, c'était il y a plus de quarante ans, alors que je fréquentais ce splendide Café Théâtre et que, émerveillé par le talent nouveau de ce groupe si inventif, je me disais confusément que j'adorerais faire du cinéma avec eux. Leur humour collectif faisait d'un coup vieillir tous ceux qui nous avaient fait rire avant. Je ne sais pas si c'était uniquement générationnel, mais il y avait une longueur d'onde commune. Je me sentais bien avec eux. Je me sentais «chez moi». Et j'allais voir tous leurs spectacles, souvent plusieurs fois.

Alors, quand un producteur, Yves Rousset Rouard, leur a proposé d'adapter leur spectacle «AMOURS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS», et qu'ils ont souhaité que j'en sois le réalisateur, j'ai été heureux comme on peut à peine imaginer, d'autant que mon premier film n'avait pas été un franc succès (euphémisme).

Ce film a donc été LES BRONZÉS. Après lequel il n'était pas question de tourner un N°2. Mais nous avons quand même tourné LES BRONZÉS FONT DU SKI. Après lequel il n'était pas question de tourner un N°3. C'était sans compter avec l'enthousiasme d'un autre producteur, Christian Fechner. Donc, aujourd'hui, quand on me demande s'il y aura un BRONZÉS 4, j'avoue ne pas savoir quoi répondre...

Joyeux anniversaire à ces sept splendides qui ont changé ma vie.

Patrice Leconte

DES LÉGENDES NOUS ONT QUITTÉS...

Sylvie Adnin *Cheffe Monteuse*
Djédjé Apali *Acteur*
Eric Assous *Auteur, Scénariste*
Richard Aujard *Réalisateur, Photographe*
Jean-Marc Avocat *Acteur*
Gilles Azzopardi *Acteur*
Jean-Pierre Bacri *Acteur, Réalisateur*
Claude Bailblé *Chercheur du cinéma*
Djemel Barek *Acteur*
Maurice Barrier *Acteur*
Roland Baubeau *Chef Monteur*
Guy Bedos *Acteur, Humoriste*
Jenny Bellay *Actrice*
Pierre Benichou *Journaliste, Acteur*
Hélène Bernardin *Directrice de casting*
Pierre Beuchot *Réalisateur, Scénariste*
Didier Bezace *Acteur, Metteur en scène*
Claude Bolling *Compositeur musique*
Maya Bonfanti *Directeur technique lumière*
Roger Borniche *Acteur, Auteur*
Jacques Bral *Réalisateur*
Claude Brasseur *Acteur*
Mathieu Bulle *Acteur*
Pierre Cardin *Créateur de Costumes*
Roger Carel *Acteur, Voix doublure*
Pierre Caro *Producteur*
Jean-Philippe Carp *Chef Décorateur*
Jean-Claude Carrière *Scénariste, Ecrivain*
Robert Castel *Acteur, Musicien*
Daniel Cauchy *Acteur, Producteur*
Caroline Cellier *Actrice*

Irina Charitonoff Lhomme *Actrice, Scripte*
Hélène Châtelain *Réalisatrice, Actrice*
Christophe *Chanteur, Compositeur musique*
Philippe Clair *Producteur, Réalisateur, Acteur*
Claire Clouzot *Journaliste, Réalisatrice*
Jean-Laurent Cochet *Acteur, Metteur en scène*
Cyril Colbeau-Justin *Producteur*
Patrick Colpaert *Chef Décorateur*
Annie Cordy *Actrice, Chanteuse*
Renate Costa *Réalisatrice, Scénariste*
Jean-Pierre Coursodon *Historien du cinéma*
Jean-Loup Dabadie *Scénariste, Parolier, Auteur*
Tonton David *Chanteur, Compositeur musique*
Denise de Casabianca *Cheffe Monteuse*
Liliane de Kermadec *Réalisatrice, Scénariste*
France Degand *Agente*
Suzy Delair *Actrice, Chanteuse*
Christian Deloeuil *Documentariste, Chef Opérateur*
Nathalie Delon *Actrice*
Jacques Dercourt *Producteur*
Lucie Dolène *Actrice, Voix doublure*
Etienne Draber *Acteur*
Pierre Edeline *Exploitant*
Marc Engels *Ingénieur du son*
Yann Epstein *Acteur, Réalisateur, Scénariste*
Claude Evrard *Acteur*
René Fargeas *Régisseur, Directeur de production*
Jean-François Garreaud *Acteur*
Jacques Gary *Scénariste*
Claude Giraud *Acteur, Voix doublure*
Malo Girod de l'Ain *Co-Fondateur Filmsfestivals.com*

Luc Goldenberg *Assistant Réalisateur, Réalisateur*
Juliette Greco *Chanteuse, Actrice*
Marion Hänsel *Réalisatrice, Productrice*
Robert Hossein *Acteur, Réalisateur*
Andrée Hubschwerlin dite Werlin *Cheffe Monteuse*
Zizi Jeanmaire *Danseuse, Chanteuse*
Rémy Julienne *Cascadeur*
Pascal Kané *Réalisateur, Critique de cinéma*
Nelly Kaplan *Réalisatrice*
Khams *Acteur, Humoriste*
Léo Kouper *Dessinateur, Affichiste*
François Lalande *Acteur*
Jean-Claude Laureux *Ingénieur du son*
Patrick Le Lay *Ancien Président TF1*
Vannick Le Poulain *Actrice*
Jean-Philippe Le Roux *Ingénieur du son*
Alain Le Roy *Fondateur d'Excalibur*
Olivier Lebeaut *Acteur*
Patrice Lemoine *Régisseur*
François Leterrier *Acteur, Réalisateur, Scénariste*
Michael Lonsdale *Acteur*
Sarah Maldoror *Réalisatrice*
Charles Malka *Producteur*
Matthieu Mangematin *Ingénieur du son*
Tonie Marshall *Réalisatrice, Scénariste*
Yves Méjean *Exploitant*
Patricia Millardet *Actrice*
Ennio Morricone *Compositeur musique*
Annick Mullaier *Représentante Fujifilm*
Philippe Nahon *Acteur*
René Parmentier *Exploitant*

Goran Paskaljević *Réalisateur*
Céline Petit *Attachée de Presse*
Michel Piccoli *Acteur*
Patrick Poivey *Acteur, Voix doublure*
Jean-François Poron *Acteur*
Jean-Pierre Rawson *Réalisateur*
José Maria Riba *Sélectionneur Festivals, Journaliste*
Malka Ribowska *Actrice, Scénariste*
Catherine Rich *Actrice*
Michel Robin *Acteur*
Paul Seban *Réalisateur*
Jean-Luc Seigle *Scénariste, Ecrivain*
Delphine Serina *Actrice*
Osange Silou-Kieffer *Journaliste*
Jean-Daniel Simon *Réalisateur, Cinéaste*
Eva Simonet *Actrice, Attachée de Presse*
Jean-Jacques Sirkis *Réalisateur, Scénariste*
Fernando Solanas *Réalisateur*
Anne Sylvestre *Chanteuse, Compositrice musique*
Colo Tavernier *Scénariste*
Myriam Touzé *Réalisatrice, Scénariste, Directrice photo*
Eric Vanz de Godoy *Réalisateur*
Elise Ventre *Actrice*
Frédéric Vidal *Délégué général du Prix Romy Schneider & Patrick Dewaere, Fondateur du Prix Langlois*
Pierre Viot *Ancien Président du Festival de Cannes*
Max von Sydow *Acteur*
Isabelle Weingarten *Actrice, Photographe*
Wladimir Yordanoff *Acteur*



CESAR 2021

LES NOMINATIONS CÉSAR 2021

henri zepf
LAUSANNE
Place St. François - Grand-Chêne 6
Tél. 03.52.87



CHANEL

CÉSAR 2021
Partenaire Officiel

LES NOMINATIONS CÉSAR 2021

Résultats du 1^{er} tour du vote

sont nommées pour le

CÉSAR DE LA MEILLEURE ACTRICE

Laure Calamy

dans ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Martine Chevallier

dans DEUX

Virginie Efira

dans ADIEU LES CONS

Camélia Jordana

dans LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

Barbara Sukowa

dans DEUX

sont nommées pour le

CÉSAR DE LA MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE

Fanny Ardant

dans ADN

Valeria Bruni Tedeschi

dans ÉTÉ 85

Emilie Dequenne

dans LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

Noémie Lvovsky

dans LA BONNE ÉPOUSE

Yolande Moreau

dans LA BONNE ÉPOUSE

sont nommées pour le

CÉSAR DU MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Mélissa Guers

dans LA FILLE AU BRACELET

India Hair

dans POISSONSEXE

Julia Piaton

dans LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

Camille Rutherford

dans FELICITÀ

Fathia Youssouf

dans MIGNONNES

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR ACTEUR

Sami Bouajila

dans UN FILS

Jonathan Cohen

dans ÉNORME

Albert Dupontel

dans ADIEU LES CONS

Niels Schneider

dans LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

Lambert Wilson

dans DE GAULLE

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE

Edouard Baer

dans LA BONNE ÉPOUSE

Louis Garrel

dans ADN

Benjamin Lavernhe

dans ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Vincent Macaigne

dans LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

Nicolas Marié

dans ADIEU LES CONS

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Guang Huo

dans LA NUIT VENUE

Félix Lefebvre

dans ÉTÉ 85

Benjamin Voisin

dans ÉTÉ 85

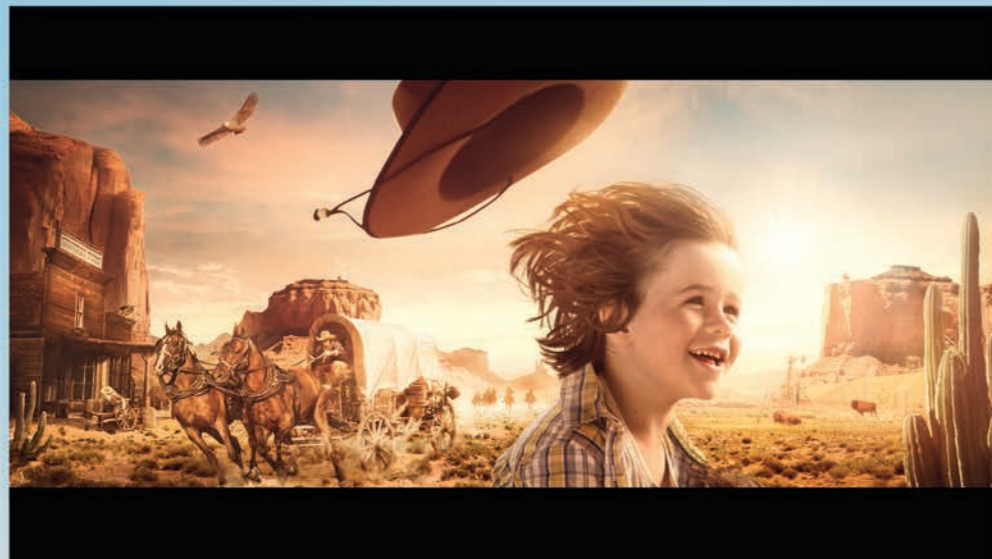
Alexandre Wetter

dans MISS

Jean-Pascal Zadi

dans TOUT SIMPLEMENT NOIR

ENSEMBLE, CONTINUONS DE SOUTENIR LE CINÉMA



BNP PARIBAS, PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR DEPUIS 17 ANS
Nous restons engagés aux côtés de tous les acteurs et institutions du 7^e Art pour continuer à faire vivre la passion du cinéma.
Depuis mars 2020, 170 Prêts* Garantis par l'État destinés à soutenir tous les métiers du cinéma ont été mis en place pour un total de 190 millions d'euros.



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

LES NOMINATIONS CÉSAR 2021

Résultats du 1^{er} tour du vote

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Albert Dupontel

pour ADIEU LES CONS

Caroline Vignal

pour ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Emmanuel Mouret

pour LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

Filippo Meneghetti, Malysone Boverasmy

pour DEUX

Benoît Delépine, Gustave Kervern

pour EFFACER L'HISTORIQUE

sont nommés pour le

CÉSAR DE LA MEILLEURE ADAPTATION

Olivier Assayas

pour CUBAN NETWORK

Hannelore Cayre, Jean-Paul Salomé

pour LA DARONNE

François Ozon

pour ÉTÉ 85

Stéphane Demoustier

pour LA FILLE AU BRACELET

Eric Barbier

pour PETIT PAYS

sont nommés pour le

CÉSAR DE LA MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Christophe Julien

pour ADIEU LES CONS

Stephen Warbeck

pour ADN

Matei Bratescot

pour ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Jean-Benoît Dunckel

pour ÉTÉ 85

Rone

pour LA NUIT VENUE

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR SON

Jean Minondo, Gurwal Coïc-Gallas, Cyril Holtz

pour ADIEU LES CONS

Yolande Decarsin, Jeanne Delplancq,

Fanny Martin, Olivier Goinard

pour ADOLESCENTES

Guillaume Valeix, Fred Demolder, Jean-Paul Hurier

pour ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Maxime Gavaudan, François Méreu,

Jean-Paul Hurier

pour LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

Brigitte Taillandier, Julien Roig, Jean-Paul Hurier

pour ÉTÉ 85

pour que le cinéma
continue de nous
transporter.
renault partenaire
des César depuis 2006.



CÉSAR 2021
Partenaire Officiel
renault partenaire officiel
de la cérémonie des César



renault espace initiale paris avec moteur dci 190 edc : consommations mixtes min/max (l/100km - procédure wltip) : 6,7/6,8. émissions co₂ min/max (g/km - procédure wltip) : 172/178. consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

LES NOMINATIONS CÉSAR 2021

Résultats du 1^{er} tour du vote

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR MONTAGE

Christophe Pinel
pour ADIEU LES CONS
Tina Baz
pour ADOLESCENTES
Annette Dutertre
pour ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
Martial Salomon
pour LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT
Laure Gardette
pour ÉTÉ 85

sont nommés pour le CÉSAR DES MEILLEURS COSTUMES

Mimi Lempicka
pour ADIEU LES CONS
Madeline Fontaine
pour LA BONNE ÉPOUSE
Hélène Davoudian
pour LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT
Anaïs Romand, Sergio Ballo
pour DE GAULLE
Pascaline Chavanne
pour ÉTÉ 85

sont nommés pour le CÉSAR DE LA MEILLEURE PHOTO

Alexis Kavyrchine
pour ADIEU LES CONS
Antoine Parouty, Paul Guillaume
pour ADOLESCENTES
Simon Beauflis
pour ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
Laurent Desmet
pour LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT
Hichame Alaouié
pour ÉTÉ 85

sont nommés pour le CÉSAR DES MEILLEURS DÉCORS

Carlos Conti
pour ADIEU LES CONS
Thierry François
pour LA BONNE ÉPOUSE
David Favier
pour LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT
Nicolas de Boisguillé
pour DE GAULLE
Benoît Barouh
pour ÉTÉ 85

sont nommés pour le CÉSAR DE LA MEILLEURE RÉALISATION

Albert Dupontel
pour ADIEU LES CONS
Maiwenn
pour ADN
Sébastien Lifshitz
pour ADOLESCENTES
Emmanuel Mouret
pour LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT
François Ozon
pour ÉTÉ 85

LES NOMINATIONS CÉSAR 2021

Résultats du 1^{er} tour du vote

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE L'AVENTURE ATOMIQUE

réalisé par Loïc Barché,
produit par Lucas Tothe, Sylvain Lagrillère

BALTRINGUE

réalisé par Josza Anjembe,
produit par Nelson Ghrénassia

JE SERAI PARMİ LES AMANDIERS

réalisé par Marie Le Floc'h,
produit par Lionel Massol, Pauline Seigland

QU'IMPORTE SI LES BÊTES MEURENT

réalisé par Sofia Alaoui,
produit par Margaux Lorier, Frédéric Dubreuil

UN ADIEU

réalisé par Mathilde Profit,
produit par Jeanne Ezvan, Marthe Lamy

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION pour le COURT MÉTRAGE BACH-HÔNG

réalisé par Elsa Duhamel,
produit par Sophie Fallot

L'HEURE DE L'OURS

réalisé par Agnès Patron,
produit par Ron Dyens

L'ODYSSÉE DE CHOUM

réalisé par Julien Bisaro,
produit par Claire Paoletti

LA TÊTE DANS LES ORTIES

réalisé par Paul Cabon,
produit par Jean-François Le Corre, Mathieu Courtois

pour le **LONG MÉTRAGE**

CALAMITY, UNE ENFANCE DE MARTHA JANE CANNARY

réalisé par Rémi Chayé,
produit par Henri Magalon, Claire La Combe

JOSEP

réalisé par Aurel,
produit par Serge Lalou

PETIT VAMPIRE

réalisé par Joann Sfar,
produit par Antoine Delesvaux, Aton Soumache

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE ADOLESCENTES

réalisé par Sébastien Lifshitz,
produit par Muriel Meynard

LA CRAVATE

réalisé par Etienne Chaillou, Mathias Théry,
produit par Juliette Guigon, Patrick Winocour

CYRILLE AGRICULTEUR, 30 ANS, 20 VACHES, DU LAIT, DU BEURRE, DES DETTES

réalisé par Rodolphe Marconi,
produit par Eric Hannezo

HISTOIRE D'UN REGARD

réalisé par Mariana Otero,
produit par Denis Freyd

UN PAYS QUI SE TIENT SAGE

réalisé par David Dufresne,
produit par Bertrand Faivre

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR PREMIER FILM DEUX

réalisé par Filippo Meneghetti,
produit par Pierre-Emmanuel Fleurantin,
Laurent Baujard

GARÇON CHIFFON

réalisé par Nicolas Maury,
produit par Charles Gillibert

MIGNONNES

réalisé par Maïmouna Doucouré,
produit par Zangro

TOUT SIMPLEMENT NOIR

réalisé par Jean-Pascal Zadi, John Wax,
produit par Sidonie Dumas

UN DIVAN À TUNIS

réalisé par Manele Labidi,
produit par Jean-Christophe Reymond

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1917

réalisé par Sam Mendes,
distribution France UNIVERSAL PICTURES
INTERNATIONAL FRANCE

LA COMMUNION

réalisé par Jan Komasa,
distribution France BODEGA FILMS

DARK WATERS

réalisé par Todd Haynes,
distribution France LE PACTE

DRUNK

réalisé par Thomas Vinterberg,
distribution France HAUT ET COURT DISTRIBUTION

EVA EN AOÛT

réalisé par Jonás Trueba,
distribution France ARIZONA DISTRIBUTION

sont nommés pour le

CÉSAR DU MEILLEUR FILM* ADIEU LES CONS

produit par Catherine Bozorgan,
réalisé par Albert Dupontel

ADOLESCENTES

produit par Muriel Meynard,
réalisé par Sébastien Lifshitz

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

produit par Laetitia Galitzine, Aurélie Trouvé-Rouvière,
réalisé par Caroline Vignal

LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

produit par Frédéric Niedermayer,
réalisé par Emmanuel Mouret

ÉTÉ 85

produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer,
réalisé par François Ozon

* Les 5 films nommés au César du Meilleur Film sont également soumis au vote de plus de 1500 lycéens pour le **CÉSAR DES LYCÉENS**

LES FILMS NOMMÉS

**1 NOMINATION****MEILLEUR FILM ÉTRANGER**

réalisé par Sam Mendes

distribution France UNIVERSAL PICTURES INTERNATIONAL FRANCE

Synopsis :

Pris dans la tourmente de la Première Guerre Mondiale, Schofield et Blake, deux jeunes soldats britanniques, se voient assigner une mission à proprement parler impossible. Porteurs d'un message qui pourrait empêcher une attaque dévastatrice et la mort de centaines de soldats, dont le frère de Blake, ils se lancent dans une véritable course contre la montre, derrière les lignes ennemies.

ADIEU LES CONS**12 NOMINATIONS****MEILLEURE ACTRICE**

Virginie Efira

MEILLEUR ACTEUR

Albert Dupontel

MEILLEUR ACTEUR**DANS UN SECOND RÔLE**

Nicolas Marié

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Albert Dupontel

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Christophe Julien

MEILLEUR SONJean Minondo,
Gurwal Coïc-Gallas,
Cyril Holtz**MEILLEURE PHOTO**

Alexis Kavyrchine

MEILLEUR MONTAGE

Christophe Pinel

MEILLEURS COSTUMES

Mimi Lempicka

MEILLEURS DÉCORS

Carlos Conti

MEILLEURE RÉALISATION

Albert Dupontel

MEILLEUR FILMproduit par Catherine Bozorgan
réalisé par Albert Dupontel**Synopsis :**

Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.

**4 NOMINATIONS****MEILLEURE ACTRICE
DANS UN SECOND RÔLE**

Fanny Ardant

**MEILLEUR ACTEUR
DANS UN SECOND RÔLE**

Louis Garrel

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Stephen Warbeck

MEILLEURE RÉALISATION

Maïwenn

Synopsis :

Neige, divorcée et mère de trois enfants, rend régulièrement visite à Émir, son grand-père algérien qui vit désormais en maison de retraite. Elle adore et admire ce pilier de la famille, qui l'a élevée et surtout protégée de la toxicité de ses parents. Les rapports entre les nombreux membres de la famille sont compliqués et les rancœurs nombreuses... Heureusement Neige peut compter sur le soutien et l'humour de François, son ex. La mort du grand-père va déclencher une tempête familiale et une profonde crise identitaire chez Neige. Dès lors elle va vouloir comprendre et connaître son ADN.

ADOLESCENTES**6 NOMINATIONS****MEILLEUR SON**Yolande Decarsin,
Jeanne Delplancq,
Fanny Martin,
Olivier Goinard**MEILLEURE PHOTO**Antoine Parouty,
Paul Guilhaume**MEILLEUR MONTAGE**

Tina Baz

MEILLEURE RÉALISATION

Sébastien Lifshitz

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIREréalisé par Sébastien Lifshitz
produit par Muriel Meynard**MEILLEUR FILM**produit par Muriel Meynard
réalisé par Sébastien Lifshitz**Synopsis :**

Emma et Anaïs sont inséparables et pourtant, tout les oppose. Adolescentes suit leur parcours depuis leur 13 ans jusqu'à leur majorité, cinq ans de vie où se bousculent les transformations et les premières fois. À leur 18 ans, on se demande alors quelles femmes sont-elles devenues et où en est leur amitié. À travers cette chronique de la jeunesse, le film dresse aussi le portrait de la France de ces cinq dernières années.

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES



8 NOMINATIONS

MEILLEURE ACTRICE

Laure Calamy

MEILLEUR ACTEUR

DANS UN SECOND RÔLE

Benjamin Lavernhe

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Caroline Vignal

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Matei Bratescot

MEILLEUR SON

Guillaume Valeix,

Fred Demolder,

Jean-Paul Hurier

MEILLEURE PHOTO

Simon Beauflis

MEILLEUR MONTAGE

Annette Dutertre

MEILLEUR FILM

produit par Laetitia Galitzine,

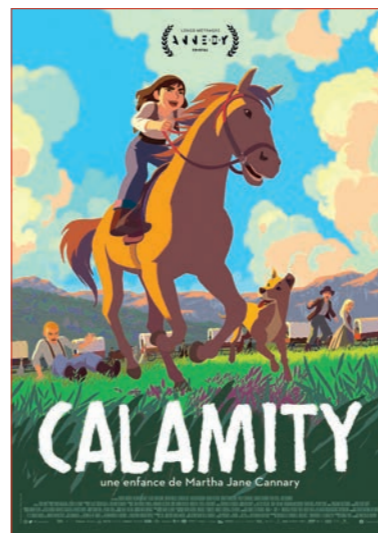
Aurélie Trouvé-Rouvière

réalisé par Caroline Vignal

Synopsis :

Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Mais au dernier moment, il annule : sa femme a réservé une randonnée en famille dans les Cévennes avec un âne ! Abandonnée, Antoinette décide sur un coup de tête de partir, elle aussi, sur le chemin de Stevenson. À son arrivée, pas de Vladimir, mais un certain Patrick, un âne récalcitrant, qui va l'accompagner dans son singulier périple...

CALAMITY, UNE ENFANCE DE MARTHA JANE CANNARY



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM D'ANIMATION

réalisé par Rémi Chayé

produit par Henri Magalon, Claire La Combe

Synopsis :

1863, États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre. Et comme c'est plus pratique pour faire du cheval, elle n'hésite pas à passer un pantalon. C'est l'audace de trop pour Abraham, le chef du convoi. Accusée de vol, Martha est obligée de fuir. Habillée en garçon, à la recherche des preuves de son innocence, elle découvre un monde en construction où sa personnalité unique va s'affirmer. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane.

LA BONNE ÉPOUSE



5 NOMINATIONS

MEILLEURE ACTRICE

DANS UN SECOND RÔLE

Noémie Lvovsky

MEILLEURE ACTRICE

DANS UN SECOND RÔLE

Yolande Moreau

MEILLEUR ACTEUR

DANS UN SECOND RÔLE

Edouard Baer

MEILLEURS COSTUMES

Madeline Fontaine

MEILLEURS DÉCORS

Thierry François

Synopsis :

Tenir son foyer et se plier au devoir conjugal sans fléchir : c'est ce qu'enseigne avec ardeur Paulette Van Der Beck dans son école ménagère. Ses certitudes vacillent quand elle se retrouve veuve et ruinée. Est-ce le retour de son premier amour ou le vent de liberté de mai 68 ? Et si la bonne épouse devenait enfin une femme libre ?

LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT



13 NOMINATIONS

MEILLEURE ACTRICE

Camélia Jordana

MEILLEUR ACTEUR

Niels Schneider

MEILLEURE ACTRICE

DANS UN SECOND RÔLE

Emilie Dequenue

MEILLEUR ACTEUR

DANS UN SECOND RÔLE

Vincent Macaigne

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Julia Piaton

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Emmanuel Mouret

MEILLEUR SON

Maxime Gavaudan,

François Mereu,

Jean-Paul Hurier

MEILLEURE PHOTO

Laurent Desmet

MEILLEUR MONTAGE

Martial Salomon

MEILLEURS COSTUMES

Hélène Davoudian

MEILLEURS DÉCORS

David Faivre

MEILLEURE RÉALISATION

Emmanuel Mouret

MEILLEUR FILM

produit par Frédéric Niedermayer

réalisé par Emmanuel Mouret

Synopsis :

Daphné, enceinte de trois mois, est en vacances à la campagne avec son compagnon François. Il doit s'absenter pour son travail et elle se retrouve seule pour accueillir Maxime, son cousin qu'elle n'avait jamais rencontré. Pendant quatre jours, tandis qu'ils attendent le retour de François, Daphné et Maxime font petit à petit connaissance et se confient des récits de plus en plus intimes sur leurs histoires d'amour présentes et passées...

LA COMMUNION



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Jan Komasa
distribution France BODEGA FILMS

Synopsis :

Daniel, 20 ans, se découvre une vocation spirituelle dans un centre de détention pour la jeunesse mais le crime qu'il a commis l'empêche d'accéder aux études de séminariste. Envoyé dans une petite ville pour travailler dans un atelier de menuiserie, il se fait passer pour un prêtre et prend la tête de la paroisse. L'arrivée du jeune et charismatique prédicateur bouscule alors cette petite communauté conservatrice.

CUBAN NETWORK



1 NOMINATION

MEILLEURE ADAPTATION

Olivier Assayas

Synopsis :

La Havane, Automne 1990. Alors que la Guerre Froide touche à sa fin, cinq hommes sont envoyés par les services du contre-espionnage de Cuba afin de surveiller un groupe anticastriste basé en Floride. Wasp Network est l'histoire vraie de ces espions débarqués en territoire ennemi.

LA CRAVATE



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Etienne Chaillou, Mathias Théry
produit par Juliette Guigon, Patrick Winocour

Synopsis :

Bastien a vingt ans et milite depuis cinq ans dans le principal parti d'extrême-droite. Quand débute la campagne présidentielle, il est invité par son supérieur à s'engager davantage. Initié à l'art d'endosser le costume des politiciens, il se prend à rêver d'une carrière, mais de vieux démons resurgissent...

CYRILLE AGRICULTEUR, 30 ANS, 20 VACHES, DU LAIT, DU BEURRE, DES DETTES



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Rodolphe Marconi
produit par Eric Hannezo

Synopsis :

Cyrille, trente ans, est agriculteur laitier en Auvergne. Il travaille 18 heures par jour et ne peut pas se verser de salaire. Après la perte de dix vaches, deux étés consécutifs de sécheresse, le décès de sa mère et l'emprunt à rembourser, les huissiers rôdent et son exploitation est menacée. La liquidation judiciaire est suspendue à la décision du tribunal. Durant plusieurs mois, Rodolphe Marconi va le suivre jour et nuit dans cette spirale. Un portrait intime et vrai.

DARK WATERS



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM ÉTRANGER
réalisé par Todd Haynes
distribution France LE PACTE

Synopsis :

Robert Bilott est un avocat spécialisé dans la défense des industries chimiques. Interpellé par un paysan, voisin de sa grand-mère, il va découvrir que la campagne idyllique de son enfance est empoisonnée par une usine du puissant groupe chimique DuPont, premier employeur de la région. Afin de faire éclater la vérité sur la pollution mortelle due aux rejets toxiques de l'usine, il va risquer sa carrière, sa famille, et même sa propre vie...

LA DARONNE



1 NOMINATION

MEILLEURE ADAPTATION
Hannelore Cayre, Jean-Paul Salomé

Synopsis :

Patience Portefeux est interprète judiciaire franco-arabe, spécialisée dans les écoutes téléphoniques pour la brigade des Stups. Lors d'une enquête, elle découvre que l'un des trafiquants n'est autre que le fils de l'infirmière dévouée qui s'occupe de sa mère. Elle décide alors de le couvrir et se retrouve à la tête d'un immense trafic ; cette nouvelle venue dans le milieu du deal est surnommée par ses collègues policiers "La Daronne".

DE GAULLE



3 NOMINATIONS

MEILLEUR ACTEUR
Lambert Wilson
MEILLEURS COSTUMES
Anaïs Romand, Sergio Ballo
MEILLEURS DÉCORS
Nicolas de Boisguillé

Synopsis :

Mai 1940. La guerre s'intensifie, l'armée française s'effondre, les Allemands seront bientôt à Paris. La panique gagne le gouvernement qui envisage d'accepter la défaite. Un homme, Charles de Gaulle, fraîchement promu général, veut infléchir le cours de l'Histoire. Sa femme, Yvonne de Gaulle, est son premier soutien, mais très vite les événements les séparent. Yvonne et ses enfants se lancent sur les routes de l'exode. Charles rejoint Londres. Il veut faire entendre une autre voix : celle de la Résistance.

DEUX



4 NOMINATIONS

MEILLEURE ACTRICE
Martine Chevallier
MEILLEURE ACTRICE
Barbara Sukowa
MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL
Filippo Meneghetti, Malysone Bovorasmy
MEILLEUR PREMIER FILM
réalisé par Filippo Meneghetti
produit par Pierre-Emmanuel Fleurantin, Laurent Baujard

Synopsis :

Nina et Madeleine sont profondément amoureuses l'une de l'autre. Aux yeux de tous, elles ne sont que de simples voisines vivant au dernier étage de leur immeuble. Au quotidien, elles vont et viennent entre leurs deux appartements et partagent leur vie ensemble. Personne ne les connaît vraiment, pas même Anne, la fille attentionnée de Madeleine. Jusqu'au jour où un événement tragique fait tout basculer...

DRUNK



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM ÉTRANGER
réalisé par Thomas Vinterberg
distribution France HAUT ET COURT DISTRIBUTION

Synopsis :

Quatre amis décident de mettre en pratique la théorie d'un psychologue norvégien selon laquelle l'homme aurait dès la naissance un déficit d'alcool dans le sang. Avec une rigueur scientifique, chacun relève le défi en espérant tous que leur vie n'en sera que meilleure ! Si dans un premier temps les résultats sont encourageants, la situation devient rapidement hors de contrôle.

ÉNORME



1 NOMINATION

MEILLEUR ACTEUR
Jonathan Cohen

Synopsis :

Un couple fusionnel ne vit que pour la musique, jusqu'au jour où l'homme désire avoir un enfant, mettant en péril leur équilibre.

EFFACER L'HISTORIQUE



1 NOMINATION

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL
Benoît Delépine, Gustave Kervern

Synopsis :

Dans un lotissement en province, trois voisins sont en prise avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. Il y a Marie, victime de chantage avec une sextape, Bertrand, dont la fille est harcelée au lycée, et Christine, chauffeur VTC dépitée de voir que les notes de ses clients refusent de décoller. Ensemble, ils décident de partir en guerre contre les géants d'internet. Une bataille foutue d'avance, quoique...

ÉTÉ 85



12 NOMINATIONS

MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE
Valeria Bruni Tedeschi
MEILLEUR ESPOIR MASCULIN
Félix Lefebvre
MEILLEUR ESPOIR MASCULIN
Benjamin Voisin
MEILLEURE ADAPTATION
François Ozon
MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE
Jean-Benoît Dunckel
MEILLEUR SON
Brigitte Taillandier,
Julien Roig,
Jean-Paul Hurier

MEILLEURE PHOTO
Hichame Alaouié
MEILLEUR MONTAGE
Laure Gardette
MEILLEURS COSTUMES
Pascaline Chavanne
MEILLEURS DÉCORS
Benoît Barouh
MEILLEURE RÉALISATION
François Ozon
MEILLEUR FILM
produit par Eric Altmayer,
Nicolas Altmayer
réalisé par François Ozon

Synopsis :

L'été de ses 16 ans, Alexis, lors d'une sortie en mer sur la côte normande, est sauvé héroïquement du naufrage par David, 18 ans. Alexis vient de rencontrer l'ami de ses rêves. Mais le rêve durera-t-il plus qu'un été ? L'été 85.

EVA EN AOÛT



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Jonás Trueba

distribution France ARIZONA DISTRIBUTION

Synopsis :

Eva, 33 ans, décide de rester à Madrid pour le mois d'août, tandis que ses amis sont partis en vacances et ont fui la ville. Les jours s'écoulent dans une torpeur madrilène festive et joyeuse et sont autant d'opportunités de rencontres pour la jeune femme.

FELICITÀ



1 NOMINATION

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Camille Rutherford

Synopsis :

Pour Tim et Chloé, le bonheur c'est au jour le jour et sans attache. Mais demain l'été s'achève. Leur fille, Tommy, rentre au collège et cette année, c'est promis, elle ne manquera pas ce grand rendez-vous. C'était avant que Chloé ne disparaisse, que Tim vole une voiture et qu'un cosmonaute débarque dans l'histoire.

LA FILLE AU BRACELET



2 NOMINATIONS

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Mélissa Guers

MEILLEURE ADAPTATION

Stéphane Demoustier

Synopsis :

Lise a 18 ans, elle vit dans un quartier résidentiel sans histoire et vient d'avoir son bac. Mais depuis deux ans, Lise porte un bracelet électronique car elle est accusée d'avoir assassiné sa meilleure amie.

GARÇON CHIFFON



1 NOMINATION

MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Nicolas Maury

produit par Charles Gillibert

Synopsis :

Jérémie, la trentaine, peine à faire décoller sa carrière de comédien. Sa vie sentimentale est mise à mal par ses crises de jalousie à répétition et son couple bat de l'aile. Il décide alors de quitter Paris et de se rendre sur sa terre d'origine, le Limousin, où il va tenter de se réparer auprès de sa mère...

HISTOIRE D'UN REGARD



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

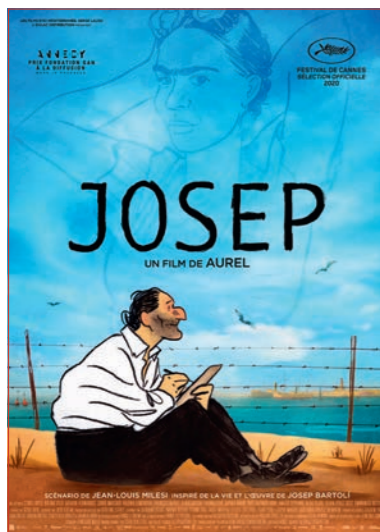
réalisé par Mariana Otero
produit par Denis Freyd

Synopsis :

Gilles Caron, alors qu'il est au sommet d'une carrière de photojournaliste fulgurante, disparaît brutalement au Cambodge en 1970. Il a tout juste 30 ans. En l'espace de six ans, il a été l'un des témoins majeurs de son époque, couvrant pour les plus grands magazines la guerre des Six Jours, mai 68, le conflit nord-irlandais ou encore la guerre du Vietnam.

Lorsque la réalisatrice Mariana Otero découvre le travail de Gilles Caron, une photographie attire son attention qui fait écho avec sa propre histoire, la disparition d'un être cher qui ne laisse derrière lui que des images à déchiffrer. Elle se plonge alors dans les 100 000 clichés du photoreporter pour lui redonner une présence et raconter l'histoire de son regard si singulier.

JOSEP



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM D'ANIMATION

réalisé par Aurel
produit par Serge Lalou

Synopsis :

Février 1939. Complètement submergé par le flot de Républicains fuyant la dictature de Franco, le gouvernement français parque ces Espagnols dans des camps de concentration où beaucoup d'entre eux vont périr faute de soins et de nourriture.

Dans un de ces camps, deux hommes, séparés par des fils de fer barbelés, vont se lier d'amitié. L'un est gendarme, l'autre est Josep Bartolí (Barcelone 1910 - New York 1995), combattant antifranquiste et dessinateur.

MIGNONNES



2 NOMINATIONS

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Fathia Youssouf

MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Maïmouna Doucouré

produit par Zangro

Synopsis :

Amy, 11 ans, rencontre un groupe de danseuses appelé : "Les Mignonnes". Fascinée, elle s'initie à une danse sensuelle, dans l'espoir d'intégrer leur bande et de fuir un bouleversement familial...

MISS



1 NOMINATION

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Alexandre Wetter

Synopsis :

Alex, petit garçon, on gracieux de 9 ans qui navigue joyeusement entre les genres, a un rêve : être un jour élu Miss France. 15 ans plus tard, Alex a perdu ses parents et sa confiance en lui et stagne dans une vie monotone. Une rencontre imprévue va réveiller ce rêve oublié. Alex décide alors de concourir à Miss France en cachant son identité de garçon. Beauté, excellence, camaraderie... Au gré des étapes d'un concours sans merci, aidé par une famille de cœur haute en couleurs, Alex va partir à la conquête du titre, de sa féminité et surtout, de lui-même...

LA NUIT VENUE



2 NOMINATIONS

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Guang Huo

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Rone

Synopsis :

Paris, 2018. Jin, un jeune immigré sans papiers, conduit chaque nuit un VTC pour le compte de la mafia chinoise. Ses courses sont rythmées par une électro sophistiquée, vestige de son passé de DJ à Pékin. Une nuit, Noémie, une strip-teaseuse et call-girl envoûtante, monte à bord de son taxi. Intriguée par le mutisme et l'aura de Jin, transportée par sa musique, elle décide d'en faire son taxi attiré. Au fil des courses nocturnes, l'histoire d'amour qui se noue entre eux pousse Jin à enfreindre les règles du milieu.

PETIT PAYS



1 NOMINATION

MEILLEURE ADAPTATION

Eric Barbier

Synopsis :

Dans les années 1990, un petit garçon vit au Burundi avec son père, un entrepreneur français, sa mère rwandaise et sa petite sœur. Il passe son temps à faire les quatre cents coups avec ses copains de classe jusqu'à ce que la guerre civile éclate mettant une fin à l'innocence de son enfance.

PETIT VAMPIRE



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM D'ANIMATION

réalisé par Joann Sfar

produit par Antoine Delesvaux, Aton Soumache

Synopsis :

Petit Vampire vit dans une maison hantée avec une joyeuse bande de monstres, mais il s'ennuie terriblement... Cela fait maintenant 300 ans qu'il a 10 ans, alors les bateaux de pirates et le cinéclub, ça fait bien longtemps que ça ne l'amuse plus. Son rêve ? Aller à l'école pour se faire des copains. Mais ses parents ne l'entendent pas de cette oreille, le monde extérieur est bien trop dangereux. Accompagné par Fantomate, son fidèle bouledogue, Petit Vampire s'échappe du manoir en cachette, déterminé à rencontrer d'autres enfants. Très vite, il se lie d'amitié avec Michel, un petit garçon aussi malin qu'attachant. Mais leur amitié naissante va attirer l'attention du terrifiant Gibbous, un vieil ennemi qui était sur les traces de Petit Vampire et sa famille depuis des années...

POISSONSEXE



1 NOMINATION

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

India Hair

Synopsis :

Alors que Miranda, la dernière baleine au monde, fait la une des journaux, Daniel, physicien obstiné, tente de redonner aux poissons l'envie de copuler. Célibataire désabusé, il est lui-même hanté par le désir d'être père et compte bien traiter ce problème scientifiquement. Le hic c'est qu'à Bellerose il y a seulement 3 femmes en âge de procréer, soit une chance sur 6 232,33 de rencontrer la mère de ses futurs enfants. Pourtant un jour, en sauvant de la noyade un étrange poisson à pattes, Daniel va réapprendre à tomber amoureux.

TOUT SIMPLEMENT NOIR



2 NOMINATIONS

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Jean-Pascal Zadi

MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Jean-Pascal Zadi, John Wax

produit par Sidonie Dumas

Synopsis :

JP, un acteur raté de 40 ans, décide d'organiser la première grosse marche de contestation noire en France, mais ses rencontres, souvent burlesques, avec des personnalités influentes de la communauté et le soutien intéressé qu'il reçoit de Fary, le font osciller entre envie d'être sur le devant de la scène et véritable engagement militant...

UN DIVAN À TUNIS



1 NOMINATION

MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Manele Labidi

produit par Jean-Christophe Reymond

Synopsis :

Après avoir exercé en France, Selma, 35 ans, ouvre son cabinet de psychanalyse dans une banlieue populaire de Tunis. Au lendemain de la Révolution, la demande s'avère importante dans ce pays "schizophrène". Mais entre ceux qui prennent Freud et sa barbe pour un frère musulman et ceux qui confondent séances tarifées avec "prestations tarifées", les débuts du cabinet sont mouvementés... Alors que Selma commence enfin à trouver ses marques, elle découvre qu'il lui manque une autorisation indispensable pour continuer d'exercer...

UN FILS



1 NOMINATION

MEILLEUR ACTEUR

Sami Bouajila

Synopsis :

Farès et Meriem forment avec Aziz, leur fils, une famille tunisienne moderne issue d'un milieu aisé. Lors d'une virée dans le sud de la Tunisie, leur voiture est prise pour cible par un groupe terroriste et le jeune garçon est grièvement blessé.

UN PAYS QUI SE TIENT SAGE



1 NOMINATION

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par David Dufresne

produit par Bertrand Faivre

Synopsis :

Alors que s'accroissent la colère et le mécontentement devant les injustices sociales, de nombreuses manifestations citoyennes sont l'objet d'une répression de plus en plus violente. "Un pays qui se tient sage" invite des citoyens à approfondir, interroger et confronter leurs points de vue sur l'ordre social et la légitimité de l'usage de la violence par l'État.

CÉSAR DU MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE



L'AVENTURE ATOMIQUE

réalisé par Loïc Barché
produit par Lucas Tothe, Sylvain Lagrillère

Synopsis :

Algérie, 1961. Alors que la France vient de faire exploser sa quatrième bombe atomique, un groupe de sept soldats est envoyé jusqu'au point d'impact afin d'y effectuer des prélèvements et des mesures de la radioactivité. Mais plus ils avancent, plus le Capitaine, un vétéran de guerre d'une cinquantaine d'années, se voit confronté aux paradoxes d'un monde qui change.



BALTRINGUE

réalisé par Josza Anjembe
produit par Nelson Ghrénassia

Synopsis :

Après deux années passées en détention, Issa s'apprête à recouvrer la liberté. Mais à quelques jours de sa sortie, il fait la rencontre de Gaëtan, un jeune détenu incarcéré pour plusieurs mois encore.



JE SERAI PARI LES AMANDIERS

réalisé par Marie Le Floc'h
produit par Lionel Massol, Pauline Seigland

Synopsis :

Demain, Maysan a un rendez-vous administratif important pour sa famille. Mais Iyad, son mari, a une question qu'elle n'est pas prête à entendre.



QU'IMPORTE SI LES BÊTES MEURENT

réalisé par Sofia Alaoui
produit par Margaux Lorier, Frédéric Dubreuil

Synopsis :

Dans les hautes montagnes de l'Atlas, Abdellah, un jeune berger et son père, sont bloqués par la neige dans leur bergerie. Leurs bêtes dépérissant, Abdellah doit s'approvisionner en nourriture dans un village commerçant à plus d'un jour de marche. Avec son mulet, il arrive au village et découvre que celui-ci est déserté à cause d'un curieux événement qui a bouleversé tous les croyants.



UN ADIEU

réalisé par Mathilde Profit
produit par Jeanne Ezvan, Marthe Lamy

Synopsis :

Une voiture longe les côtes françaises. À l'intérieur, un père emmène sa fille à Paris commencer sa vie étudiante, une nouvelle vie dans une ville inconnue, loin de son enfance et loin de lui. Ce voyage en tête à tête est leur premier et peut-être leur dernier. Rien ne semble exceptionnel et pourtant ils savent tous les deux qu'ils vont devoir se dire au revoir.

CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION (COURT MÉTRAGE)



BACH-HÔNG

réalisé par Elsa Duhamel
produit par Sophie Fallois

Synopsis :

Jeanne, née en 1959 à Saïgon, vit une enfance dorée, protégée de la guerre qui oppose alors le Nord et le Sud du Vietnam. Fascinée par les chevaux, Jeanne monte un jument nommée Bach-Hông. Mais le 30 avril 1975, les communistes s'emparent de Saïgon.



L'HEURE DE L'OURS

réalisé par Agnès Patron
produit par Ron Dyens

Synopsis :

Ce soir-là, les maisons prendront feu. Les hommes et les femmes se mettront à trembler. Les enfants se rassembleront en hordes hurlantes, dansant seuls parmi les cendres, rappelant à eux les ours sauvages. Car le cri d'un seul suffira à tous les réveiller !



L'ODYSSÉE DE CHOUM

réalisé par Julien Bisaro
produit par Claire Paoletti

Synopsis :

Choum, la petite chouette, éclot alors qu'une tempête met sens dessus dessous le bayou où est planté son arbre. À peine tombée du nid, la voilà qui s'élanche cahin-caha dans la mangrove en poussant le second œuf de la nichée. Contre vents et marées, elle est bien décidée à trouver une maman... serait-ce un alligator ou un raton laveur !



LA TÊTE DANS LES ORTIES

réalisé par Paul Cabon
produit par Jean-François Le Corre, Mathieu Courtois

Synopsis :

Bastien et ses deux amis entrent dans la zone interdite. Au cœur des ruines et de la brume toxique, quelque chose attend...

LES AUTRES ACTIONS DE L'ACADÉMIE

CÉSAR & TECHNIQUES

P-57

CÉSAR & RÉVÉLATIONS

P-59

AUTOUR DES NOMMÉS

P-63

CÉSAR & PRODUCTION

P-67

CÉSAR DES LYCÉENS

P-69

UN CÉSAR À L'ÉCOLE

P-71

LES NUITS EN OR

P-73



CÉSAR & TECHNIQUES

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les interprètes, les réalisatrices et réalisateurs, seules les Académies de Cinéma distinguent les métiers dits « techniques », reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de celles et ceux que l'on appelle les « techniciens du cinéma ».

LA CAPTATION

Le dispositif organisé par l'Académie en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière, a cette année pris la forme de deux tables rondes diffusées en ligne sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie ainsi que sur le site de la FICAM.

Organisée en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS, cette captation a réuni les 5 entreprises finalistes au Trophée César & Techniques 2021 ainsi que les 4 entreprises finalistes au Prix de l'Innovation César & Techniques 2021, le mardi 26 janvier 2021 à l'Atelier Basfroi.

LE TROPHÉE ET LE PRIX DE L'INNOVATION

À l'occasion de cette captation, l'Académie a remis le Trophée César & Techniques et le Prix de l'Innovation César & Techniques pour souligner les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les cinq entreprises qui avaient été validées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les techniciennes et techniciens éligibles à l'un des cinq César Techniques 2021, les directrices et directeurs de production et de post-production des films éligibles au César du Meilleur Film 2021, les Nommés aux cinq César Techniques des deux années précédentes ainsi que les dirigeants des entreprises adhérentes de la FICAM ont attribué le Trophée César & Techniques 2021 à la société CLSFX ATELIER 69, représentée par ses fondateurs, Frédéric Laine, Guillaume Castagne et Olivier Afonso.

Parmi les quatre entreprises validées par le Comité Industries Techniques, le Prix de l'Innovation César & Techniques 2021 a été attribué à la société MAC GUFF LIGNE, représentée par son Président, Rodolphe Chabrier, et son superviseur VFX, Martial Vallanchon.

LE GUIDE

Le Guide César & Techniques 2021 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les César 2021 des Costumes, des Décors, du Montage, de la Photo et du Son, ainsi que les sociétés de prestations techniques avec lesquelles ils ont collaboré.

Le Guide César & Techniques 2021 est en ligne sur le site de l'Académie des César, en libre accès.



CÉSAR & RÉVÉLATIONS

Ce sont les 24 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Espoir Féminin et du Meilleur Espoir Masculin.

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel, la Maison CHANEL, a organisé le projet « Révélations », qui a pour vocation de mettre en lumière ces jeunes artistes interprètes, parmi lesquels se trouvent celles et ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

LE FILM

Le Film des Révélations 2021 a été réalisé par Yolande Zauberma, lauréate du César 2020 du Meilleur Film Documentaire pour son film « M ». Il a été diffusé sur les réseaux sociaux et le site de l'Académie.

L'EXPO PHOTO ET L'ALBUM PHOTO

Le Film et l'Album photo, issu du tournage, ont été dévoilés le lundi 1^{er} février 2021 au Trianon lors de la captation du Rendez-Vous des Révélations. L'Album Photo a ensuite été envoyé aux Révélations, leurs marraines et parrains, ainsi qu'aux réalisatrices et réalisateurs des films concernés, et mis en ligne sur le site de l'Académie des César.

LE RENDEZ-VOUS DES RÉVÉLATIONS

Les élèves de l'ENS Louis Lumière ont immortalisé les duos de Révélations – Marraines/Parrains qui ont pu être présents lors du Rendez-Vous des Révélations et les ont virtuellement réunis sous la forme de 4 photographies.

Ces photomontages permettent de recréer l'émulation, l'énergie, les valeurs de partage et de transmission qui caractérisent le projet des Révélations.

Découvrez ces 20 duos uniques qui incarnent le cinéma d'aujourd'hui et de demain.

(de gauche à droite)
Jules Porier et son parrain Michel Hazanavicius
Lucas Englander et son parrain Joann Sfar
Camille Rutherford et sa marraine Julia Ducournau
Anamaria Vartolomei et sa marraine Audrey Diwan
Félix Lefebvre et son parrain Benjamin Lavernhe



Aïcha Ben Miled et sa marraine Manele Labidi
Guang Huo et son parrain Alexis Manenti
Bastien Ughetto et son parrain Kyan Khojandi
Benjamin Voisin et sa marraine Cécile de France
India Hair et sa marraine Clémence Poésy



Abdel Bendaher et son parrain Rod Paradot
Annabelle Lengronne et sa marraine Mati Diop
Sandor Funtek et son parrain Reda Kateb
Alexandre Wetter et sa marraine Camille Cottin
Nils Othenin-Girard et son parrain Nicolas Maury



Jean-Pascal Zadi et son parrain Fabrice Éboué
Pauline Parigot et sa marraine Claire Burger
Lauréna Thellier et sa marraine Juliette Binoche
Liv Henneguier et son parrain Joey Starr
Thomas Guy et son parrain Vincent Macaigne



AUTOUR DES NOMMÉS

LE GRAND PHOTOMONTAGE



AUTOUR DES NOMMÉS

L'Académie organise depuis l'annonce des Nominations, et jusqu'au soir de la Cérémonie plusieurs actions qui sont spécifiquement dédiées aux Nommés. Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, Paroles de Nommés et le Déjeuner des Nommés ont pris cette année la forme d'une action unique.

Le Rendez-vous

Dès dimanche 21 février et pendant 3 jours, tous les Nommés étaient invités à participer à cette captation au Trianon. Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion son Certificat Officiel de Nomination.

Les interviews

L'Académie a proposé à chaque Nommé un entretien avec les journalistes choisis à cet effet, Hélène Verbois et Christophe d'Yvoire, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font. Ces vidéos sont accessibles sur le site de l'Académie.

LE GRAND PHOTOMONTAGE

Les Nommés, qui ont pu être présents lors de la captation « Autour des Nommés », ont été invités à poser individuellement devant l'appareil des élèves de l'ENS Louis Lumière, dans le respect des consignes sanitaires.

Ils ont été rassemblés numériquement et forment ensemble une salle comble. C'est un instant, une émotion fugace qui ont été capturés, celle d'un Nommé, celle de célébrer le 7^e art, celle de retrouver un siège de spectateur pour la première fois depuis plusieurs mois. Cette scène, autrefois si banale, semble aujourd'hui presque miraculeuse. C'est ce cinéma, collectivement vécu, que les César célèbrent au travers de cette photographie. Découvrez les Nommés aux César 2021, rayonnants, heureux, dans leur élément.

de gauche à droite :

1^{er} rang : Mélissa Guers (*espoir féminin*), Annette Dutertre (*montage*), Rone (*musique originale*), Virginie Efira (*actrice*), Nicolas Marié (*acteur 2nd rôle*), Fathia Youssouf (*espoir féminin*), Maimouna Doucouré (*premier film*), Yolande Moreau (*actrice 2nd rôle*), Guang Huo (*espoir masculin*), Benoît Barouh (*décors*), David Dufresne (*documentaire*), Camélia Jordana (*actrice*)

2^e rang : Christophe Pinel (*montage*), Josza Anjembe (*court métrage*), Nelson Ghrénassia (*court métrage*), Muriel Meynard (*documentaire, film*), Sébastien Lifshitz (*réalisation, documentaire, film*), Tina Baz (*montage*), Mariana Otero (*documentaire*), Jeanne Ezvan (*court métrage*), Mathilde Profit (*court métrage*), Marthe Lamy (*court métrage*), Claire Paoletti (*court métrage animation*), Julien Bisaro (*court métrage animation*), Caroline Vignal (*scénario original, film*), Aurélie Trouvé-Rouvière (*film*)

3^e rang : Jean-Pierre Gardelli (*film étranger*), Antoine Parouty (*photo*), Paul Guilhaume (*photo*), Jean Minondo (*son*), Madeline Fontaine (*costumes*), Laure Gardette (*montage*), Antoine Delesvaux (*long métrage animation*), Agnès Patron (*court métrage animation*), Ron Dyens (*court métrage animation*), David Favier (*décors*), Anaïs Romand (*costumes*), Martial Salomon (*montage*), Claire La Combe (*long métrage animation*), Henri Magalon (*long métrage animation*)

4^e rang : Jean-Paul Salomé (*adaptation*), Hannelore Cayre (*adaptation*), Patrick Winocour (*documentaire*), Mathias Théry (*documentaire*), Juliette Guigon (*documentaire*), Benjamin Lavernhe (*acteur 2nd rôle*), Julien Roig (*son*), Jean-Paul Hurier (*son*), Jeanne Delplancq (*son*), Fanny Martin (*son*), Olivier Goinard (*son*), Yolande Decarsin (*son*), Paul Cabon (*court métrage animation*), Mathieu Courtois (*court métrage animation*), Martine Chevallier (*actrice*)

5^e rang : Laurent Desmet (*photo*), John Wax (*premier film*), Jean-Pascal Zadi (*espoir masculin, premier film*), Sidonie Dumas (*premier film*), Julia Piaton (*espoir féminin*), Alexandre Wetter (*espoir masculin*), Christophe Julien (*musique originale*), Stéphane Demoustier (*adaptation*), Marie Le Floc'h (*court métrage*), Manele Labidi (*premier film*), Jean-Christophe Reymond (*premier film*)

6^e rang : Bénédicte Thomas (*film étranger*), Benjamin Voisin (*espoir masculin*), Sylvain Lagrillère (*court métrage*), Loïc Barché (*court métrage*), Lucas Tothe (*court métrage*), Alexis Kavyrchine (*photo*), Carlos Conti (*décors*), Mimi Lempicka (*costumes*), Matei Bratescot (*musique originale*), Hichame Alaouié (*photo*), Lionel Massol (*court métrage*), Pauline Seigland (*court métrage*), Sofía Alaoui (*court métrage*), Margaux Lorier (*court métrage*)

7^e rang : Eric Altmayer (*film*), Pascaline Chavanne (*costumes*), François Ozon (*adaptation, réalisation, film*), Félix Lefebvre (*espoir masculin*), Charles Gillibert (*premier film*), Nicolas Maury (*premier film*)

8^e rang : Vincent Macaigne (*acteur 2nd rôle*), Hélène Davoudian (*costumes*), Pierre-Emmanuel Fleurantin (*premier film*), Laurent Baujard (*premier film*), Malysone Bovorasmay (*scénario original*), Filippo Meneghetti (*scénario original, premier film*), Frédéric Niedermayer (*film*), Rodolphe Marconi (*documentaire*), Eric Hannezo (*documentaire*)

N'ont pu être présents : Xavier Albert (*film étranger*), Nicolas Altmayer (*film*), Fanny Ardant (*actrice 2nd rôle*), Olivier Assayas (*adaptation*), Aurel (*long métrage animation*), Edouard Baer (*acteur 2nd rôle*), Sergio Ballo (*costumes*), Eric Barbier (*adaptation*), Simon Beaufiles (*photo*), Sami Bouajila (*acteur*), Catherine Bozorgan (*film*), Valeria Bruni Tedeschi (*actrice 2nd rôle*), Laure Calamy (*actrice*), Etienne Chaillou (*documentaire*), Rémi Chayé (*long métrage animation*), Jonathan Cohen (*acteur*), Gurwal Coïc-Gallas (*son*), Nicolas de Boiscullié (*décors*), Benoît Delépine (*scénario original*), Fred Demolder (*son*), Emilie Dequenne (*actrice 2nd rôle*), Frédéric Dubreuil (*court métrage*), Elsa Duhamel (*court métrage animation*), Jean-Benoît Dunkel (*musique originale*), Albert Dupontel (*acteur, scénario original, réalisation, film*), Bertrand Faivre (*documentaire*), Sophie Fallot (*court métrage animation*), Thierry François (*décors*), Denis Freyd (*documentaire*), Laetitia Galitzine (*film*), Louis Garrel (*acteur 2nd rôle*), Maxime Gavaudan (*son*), India Hair (*espoir féminin*), Todd Haynes (*film étranger*), Cyril Holtz (*son*), Gustave Kervern (*scénario original*), Jan Komasa (*film étranger*), Jean Labadie (*film étranger*), Serge Lalou (*long métrage animation*), Jean-François Le Corre (*court métrage animation*), Noémie Lvovsky (*actrice 2nd rôle*), Mäiwenn (*réalisation*), Sam Mendes (*film étranger*), François Méreu (*son*), Emmanuel Mouret (*scénario original, réalisation, film*), Camille Rutherford (*espoir féminin*), Niels Schneider (*acteur*), Carole Scotta (*film étranger*), Joann Sfar (*long métrage animation*), Aton Soumache (*long métrage animation*), Barbara Sukowa (*actrice*), Brigitte Taillandier (*son*), Ionás Truëba (*film étranger*), Guillaume Valeix (*son*), Thomas Vinterberg (*film étranger*), Stephen Warbeck (*musique originale*), Lambert Wilson (*acteur*), Zangro (*premier film*)



CÉSAR & PRODUCTION

Grâce à l'appui fidèle de la BNP PARIBAS, Partenaire Officiel, l'Académie honore les productrices et producteurs de l'année, à travers la remise du Prix Daniel Toscan du Plantier.

LA CAPTATION

Le dispositif César & Production a pris cette année la forme de tables rondes autour du thème de la production cinématographique. Elles ont été organisées avec les productrices et producteurs finalistes au Prix Daniel Toscan du Plantier. Ces tables rondes, ainsi que la Remise du Prix Daniel Toscan du Plantier, ont été diffusées en ligne sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie.

PRIX DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

Producteur de cinéastes majeurs du XX^e siècle comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Films de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année cinématographique et sera remis, cette année, à la suite des tables rondes.

LE GUIDE CÉSAR & PRODUCTION

Le Guide Production recense l'ensemble des productrices et producteurs délégués des films éligibles au César du Meilleur Film.



CÉSAR DES LYCÉENS

Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma sont associés depuis 2019 pour créer le César des Lycéens, s'inscrivant ainsi dans la politique culturelle menée par le Ministère dont l'une des priorités est l'éducation à l'image.

Ce César des Lycéens est attribué, par un corps électoral de 1 531 élèves de terminale de lycées généraux, technologiques et professionnels choisis par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

5 FILMS EN LICE

Ce César a pour objectif d'offrir aux jeunes cinéphiles la possibilité d'affirmer leur regard sur la production cinématographique française, d'exprimer et de défendre leurs goûts. Les 5 films nommés au César 2021 du Meilleur Film sont projetés, aux 69 classes sélectionnées par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, entre le 11 février et le 12 mars 2021. Cette découverte ou redécouverte de ces films est faite dans un cadre pédagogique avec l'encadrement de leur professeur référent.

Le vote des lycéens se déroule en même temps que le vote du second tour des membres de l'Académie : il a commencé le lundi 15 février et se clôturera le vendredi 12 mars 2021 à 16h, quelques heures avant l'ouverture de la 46^e Cérémonie des César.

Pour la première fois, le César des Lycéens sera remis lors de la Cérémonie des César par 2 lycéens participant avec leur classe à ce projet.

Une rencontre-débat avec les lycéens, en présence de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de Véronique Cayla, Présidente de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, et d'Éric Toledano, Vice-Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, ainsi que du lauréat et de son équipe, sera également organisée le mercredi 31 mars 2021, à la Sorbonne.



UN CÉSAR À L'ÉCOLE

Dans la continuité d'une démarche de valorisation de la transmission auprès des jeunes, l'Académie s'allie à l'association Un Artiste à l'École, créée par la SACD, qui permet à des auteurs et artistes de revenir sur les bancs des écoles, collèges ou lycées qu'ils ont fréquentés durant leurs jeunes années pour y vivre une rencontre inédite avec la génération actuelle d'élèves.

Les auteurs et artistes mobilisés par Un Artiste à l'École partagent dans leur ancien établissement scolaire leur propre expérience ; ils témoignent de leur parcours, font de la pédagogie sur les métiers du cinéma et apportent aux élèves un éclairage unique sur leurs œuvres.

LAURÉATS : DEVOIRS & TRANSMISSION

L'Académie s'associe à la démarche d'Un Artiste à l'École pour proposer aux lauréats des César de participer, dès cette année, à ce programme éducatif et artistique, donnant ainsi naissance au projet Un César à l'École.

Assurant visibilité, émulation et dynamisme dans le cinéma français, les César souhaitent allier la notoriété acquise par les lauréats à un projet pédagogique autour des films révélés par ces prix prestigieux.

Recevoir un César constitue une précieuse reconnaissance des qualités professionnelles de celles et ceux qui ont contribué à la réalisation du film, souvent décisive pour la suite de leur carrière. L'Académie ambitionne désormais qu'outre cette formidable mise en lumière, les lauréats aient aussi des « devoirs », avec notamment la responsabilité d'une transmission de leur savoir et de leur passion pour le cinéma auprès des jeunes générations afin d'éveiller leur sensibilité cinématographique et de nourrir leurs réflexions sur leur orientation professionnelle.

Le projet Un César à l'École allie ainsi ce désir de l'Académie, avec l'aide précieuse et l'expertise d'Un Artiste à l'École, en même temps que la promesse d'une expérience humaine inédite aussi bien pour les artistes que pour les élèves.

Aussi, afin de redonner toute sa place à la salle de cinéma, les rencontres seront précédées, dans la mesure du possible, de la projection en salle du film lauréat.



LES NUITS EN OR

L'Académie organise en juin 2021 la 15^e édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien du laboratoire HIVENTY, Partenaire Technique.

Les Nuits en Or, c'est soutenir la diffusion de courts métrages de cinéastes talentueux du monde entier qui feront le cinéma de demain.

En renforçant la coopération entre différentes Académies Nationales de Cinéma, le projet des Nuits en Or œuvre également à resserrer les liens entre les cinématographies du monde.

LE « PROGRAMME LONG » DES NUITS EN OR

Le « programme long » est constitué de tous les courts métrages primés dans l'année par leur Académie Nationale de Cinéma. Véritable tour d'horizon de la création cinématographique mondiale, ce programme est présenté dans plusieurs grandes villes internationales par l'Académie des César et l'Académie Nationale de Cinéma de chaque pays. Les projections ont lieu durant plusieurs soirées successives. Elles sont ouvertes au public et gratuites.

En 2021, Athènes, Bari, Bucarest, Lisbonne, Luxembourg, Madrid, Milan, Naples, Paris, Rome, Vienne et d'autres villes à venir, ont prévu d'accueillir les Nuits en Or. À Paris, le programme sera présenté durant trois jours à l'UGC Odéon du 15 au 17 juin.

LE « PROGRAMME COURT » DES NUITS EN OR

C'est un programme de courts métrages tiré du programme long, constitué du César du Meilleur Film de Court Métrage, du César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage), et d'une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Nuits en Or de l'Académie à partir de l'ensemble des films qui constituent le programme long.

Le « programme court » sera présenté dans les salles de cinéma françaises lors de soirées exceptionnelles dans une trentaine de villes, en juin 2021 (Aix-en-Provence, Alençon, Altkirch, Angers, Antony, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Fougères, Grenoble, La Réunion, Le Havre, Lille, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Pau, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Tours, Vannes...).



Fouquet's



A l'aube de la 46^{ème} cérémonie des César, le Fouquet's Paris
ajoute sa part d'amitié et de fidélité
à ce prestigieux rendez-vous du cinéma français
en tant que partenaire.
Pour que ce 46^{ème} anniversaire soit - avant tant d'autres à venir -
celui du plus magique des spectacles vivants.

www.fouquets-paris.com

B
HOTEL BARRIÈRE
LE FOUQUET'S
PARIS

LES PARTENAIRES



henri zepf
LAUSANNE
place St. François - Grand-Cours 2
Tél. 27.52.57

045

PARTENAIRES OFFICIELS

AIR FRANCE aime le cinéma

Depuis la diffusion du premier film à bord de ses avions, en 1966, AIR France fait du ciel le plus grand cinéma du monde et partage avec ses passagers son amour du 7^e art.

AIR France met notamment en avant la diversité culturelle, française et internationale, grâce à la richesse de son offre de programmation en vol... sur ses quelques 38 000 écrans individuels !

Entre plaisir, détente et raffinement, AIR France sublime l'image du voyage et se positionne, au travers de son réseau, comme la compagnie ambassadrice de l'excellence à la française.



Anne Rigail
Directrice Générale
Air France



© Air France

BNP Paribas aux côtés du cinéma depuis plus de 100 ans

Partenaire historique du 7^e art, nous sommes heureux d'être aux côtés de l'Académie des César pour la 17^e année consécutive et de contribuer au rayonnement du cinéma français.

BNP Paribas finance plus d'un film sur deux produits en France et notre engagement s'étend encore au-delà : accompagnement de nouveaux talents, développement des nouvelles technologies, restauration des chefs-d'œuvre du patrimoine...

Engagés auprès du cinéma tout au long de la crise sanitaire, nous réaffirmons notre soutien à cette industrie qui fait face à de nombreux défis et nous nous réjouissons que les cinéastes français soient mis à l'honneur par l'Académie des César à l'occasion de cette cérémonie digitale.

Prolongez l'expérience sur welovecinema.bnpparibas



Marguerite Bérard
Directrice des Réseaux
France, Membre du
Comité Exécutif du
Groupe BNP Paribas



© Agence 1827

La Maison CHANEL est heureuse et fière de soutenir pour la quatrième année consécutive l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce partenariat est l'occasion pour la Maison de réaffirmer ses liens privilégiés avec le cinéma et d'accompagner l'émergence des jeunes talents d'aujourd'hui et de demain.

« Je veux être de ce qui va arriver » se plaisait à dire Gabrielle Chanel. En apportant son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, la Maison CHANEL poursuit son engagement envers la création.



Bruno Pavlovsky
Président des Activités
Mode de CHANEL et
Président de CHANEL SAS



© Joël Saget

Malgré le dépouillement annoncé d'une cérémonie calibrée, les César 2021 du cinéma français sont peut être plus que jamais une déclaration de passion pour l'art qui raconte la vie. Cette 46^e édition des rencontres des métiers du cinéma avec le public a le goût de l'époque : celui de l'attente. D'un écran à l'autre, le temps d'une soirée inédite, la télévision va montrer l'énergie qui pourtant et malgré tout anime ceux qui inventent des images et racontent des histoires.

Bien sûr, une cérémonie, c'est une atmosphère, des lumières, des rituels. Depuis des décennies, Barrière est le partenaire compagnon de ce rendez-vous. Pour la première fois depuis près d'un demi siècle la soirée ne s'achèvera pas au Fouquet's. Mais elle aura existé ! Là est l'essentiel, l'essence du lien que le cinéma continue de tisser avec le public à chaque projection d'un film.

Un mot, enfin, pour saluer ces César de 2021 ? **Action !** Parce que c'est aujourd'hui que s'écrivent les films que nous verrons demain. En salles. Dans la vie en vrai.



Dominique Desseigne
Président-Directeur
général du groupe Barrière



© Sandrine Gomez

Depuis 120 ans, l'innovation et la création sont au cœur de la marque Renault, des valeurs qu'elle partage depuis ses premiers instants avec le 7^e art. Du premier film des frères Lumières, dans lequel Louis Renault apparaît au volant de sa voiturette Type A, jusqu'aux nombreuses productions mettant à l'honneur la mythique 4L qui fête cette année ses 60 ans.

Nous sommes heureux de faire perdurer ce lien historique entre Renault et le cinéma, alors même que la marque entre dans une nouvelle ère en lançant sa propre « Nouvelle Vague ».



Laurent Aliphath
VP, Renault
Brand Content Creation



© Renault

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Créé il y a 30 ans par des anciens élèves diplômés de l'IDHEC (La Fémis), de l'ENS Louis Lumière et des professionnels du cinéma, 3iS est un groupe d'établissements d'enseignement supérieur privés qui prépare aux métiers du cinéma, de l'audiovisuel, du son, des effets spéciaux, du cinéma d'animation, du jeu vidéo, du motion design, du spectacle vivant et de l'acting.

La créativité est au cœur des métiers auxquels forme 3iS. L'école accueille aujourd'hui 2 200 étudiants chaque année, sur plus de 20 000 m² d'infrastructures entièrement dédiées aux industries créatives, au sein de ses 4 campus de Paris, Bordeaux, Lyon et Nantes.

L'employabilité des étudiants de 3iS est le meilleur gage de la qualité de ses formations. À 3iS, le taux d'insertion professionnelle s'élève à 87 % à l'issue de la première année suivant l'obtention du diplôme.



Jean-Claude Walter
Président du groupe 3iS



© Air France

Avec Audiens, la filière du cinéma et ceux qui font sa richesse, les artistes, les techniciens, les producteurs, distributeurs ou exploitants ont fait le choix de la solidarité professionnelle. Un projet où la dimension non-lucrative et la force du collectif permettent de concevoir des régimes de frais de soins de santé ou de prévoyance pérennes, adaptés aux besoins du secteur.

Mais Audiens, c'est bien plus qu'un assureur, c'est le tiers de confiance de la profession, la maison qui protège tous les talents. Car depuis le début de la crise, Audiens s'est mobilisé sans relâche pour aider les entreprises et soulager autant que possible leur trésorerie, pour accompagner les salariés permanents et intermittents les plus fragilisés grâce à des programmes d'accompagnement financier... À travers ces actions, le groupe est resté fidèle à sa raison d'être.

Dans la reprise et sa stratégie pour les années à venir, Audiens s'efforcera d'être toujours proactif et agile, afin d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux sociaux, économiques et technologiques de la profession.



Frédéric Olivennes
Directeur Général d'Audiens



© DR

La FICAM se réjouit d'être une nouvelle fois le partenaire fidèle de la Cérémonie des César alors que la filière se doit d'être solidaire pour faire face à la crise sanitaire que nous subissons tous. Nous avons bien sûr l'espoir de nous retrouver l'an prochain en un lieu physique et convivial, mais la tenue des César & Techniques en ligne, et dans le respect des gestes barrières, a permis de porter haut nos savoir-faire, à l'image des deux entreprises lauréates qui ont su faire preuve d'une forte capacité d'imagination et d'innovation.



Didier Huck
Président de la FICAM



© DR

Fondée en 1926 comme la première École d'opérateurs en cinématographie et photographie par des industriels comme Louis Lumière et Léon Gaumont, l'ENS Louis-Lumière est partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis 2006. À ce titre, nos étudiant-e-s réalisent des reportages photographiques sur l'ensemble des événements organisés par l'Académie.

Nous accompagnons cette dernière dans sa transformation, au nom de l'attachement fort qui nous lie, dans le contexte d'une crise sanitaire qui a mis les professionnels de l'image et du son à rude épreuve. Nous sommes convaincus que l'excellence de nos talents réunis permettra au cinéma français de sortir renforcé de cette période difficile et nous espérons contribuer au renouveau qui vient.

Nous remercions sincèrement l'Académie pour la confiance qu'elle nous fait depuis tant d'années malgré les changements et nous félicitons chaleureusement nos ancien-ne-s étudiant-e-s qui, à travers leur présence au générique de nombreux films cette année encore, contribuent au rayonnement du cinéma français.



Vincent Lowy
Directeur de l'École nationale supérieure Louis-Lumière



© Juliette Paulet & Juliette Alhéritière

PARTENAIRES TECHNIQUES

Experte reconnue sur le marché de la protection des films contre le piratage sur Internet, la société Blue Efficience est fière d'être de nouveau Partenaire Technique des César et de veiller sur les films nommés pour les César 2021.

Mandatée par les ayants droit tels que les producteurs, distributeurs et chaînes, Blue Efficience supprime la mise à disposition illégale des films avec une portée mondiale.

La société fait également la promotion de l'offre légale des films, permettant ainsi de proposer à ses clients un service à 360 degrés autour des œuvres.

Proche de ses clients, la société les accompagne en tant que partenaire dans les événements majeurs du cinéma.



Thierry Chevillard

Directeur Général
de Blue Efficience

Hiventy, présent en France et à l'international, propose une offre complète de solutions techniques haut de gamme : de la post-production image et son à la restauration, du sous-titrage au doublage ainsi que la distribution tous formats.

Partenaire historique de l'Académie des César, Hiventy réalise également l'encodage et la livraison des films pour la plate-forme de visionnage César 2021.



Thierry Schindelé

Directeur Général de
Hiventy

FOURNISSEURS OFFICIELS

Depuis 1933, la société familiale Baron Philippe de Rothschild S.A., située à Pauillac au cœur du vignoble, est animée d'une ambition constante : produire parmi les meilleurs vins du monde, chacun dans sa catégorie. Il s'agit à la fois de vins de Châteaux, comme l'illustre Château Mouton Rothschild, Premier Cru Classé, et de vins de Marques, dont le célèbre Mouton Cadet, aujourd'hui le premier vin AOC Bordeaux consommé dans le monde.

Depuis de nombreuses années, la société Baron Philippe de Rothschild est associée à l'univers du cinéma et à ses événements emblématiques.



**Philippe Sereys
de Rothschild**

Président-Directeur
Général
Baron Philippe de
Rothschild S.A.

Le Groupe SIACI SAINT HONORE, leader du conseil et du courtage d'assurance auprès des entreprises, est aussi un acteur phare de la couverture des risques liés au monde du cinéma, des arts et de la culture. Les équipes de SIACI SAINT HONORE accompagnent au quotidien les artisans et créateurs du cinéma pour leur permettre de continuer à nous faire rêver.

En tant que mécène fidèle des grands festivals et événement du cinéma, nous sommes fiers d'accompagner et de soutenir cette année la 46^e Cérémonie des César.



**Pierre
Donnersberg**

Président

LE RÈGLEMENT



RÈGLEMENT DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé « César » (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les « César » sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée « La Nuit des César ».

CHAPITRE I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes :

– Collège des Acteurs-rices : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Réalisateurs-rices : les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Auteurs-rices : les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Techniciens-ne-s : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », à l'un des postes suivants :

- Premier-ère Assistant-e Réalisateur-ric-e ;
- Directeur-ric-e de Production, Directeur-ric-e de Postproduction, Administrateur-ric-e de Production ou Superviseur-se Musical-e ;
- Régisseur-se Général-e ;
- Directeur-ric-e de la Photographie, Cadreur-se, Cadreur-se Steadicam ;
- Chef-fe Décorateur-ric-e, Ensemblier-ère, Accessoiriste, ou Directeur-ric-e Artistique pour les films d'animation ;
- Chef-fe Opérateur-ric-e du Son ou Assistant-ric-e du Son (Perchman) ;
- Chef-fe Monteur-se ;
- Chef-fe Maquilleur-se ou Maquilleur-se Effets Spéciaux (SFX) ;
- Chef-fe Mixeur-se ;
- Chef-fe Costumier-ère ou Créateur-ric-e de Costumes ;
- Chef-fe Coiffeur-se ;
- Chef-fe Truquiste ou Superviseur-se des Effets Spéciaux (VFX) ;
- Scripte, Storyboarder ;
- Chef-fe Machiniste ;
- Chef-fe Électricien-ne.

Pour toute fonction non recensée ci-dessus, pouvant néanmoins être considérée comme du niveau « chef de poste », des dérogations pourront être délivrées pour les personnes ayant occupé cette fonction au cours des cinq années précédant leur demande d'admission sur un nombre égal ou supérieur à cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». La demande devra être présentée par écrit au Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie), dont la décision sera souveraine et sans appel.

– Collège des Producteurs-rices : Gérant-e-s, Président-e-s ou Directeurs-rices Généraux-ales de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur-ric-e Délégué-e à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ou cinq films de court métrage admis à concourir pour l'attribution du César du Meilleur Film de Court Métrage ou du César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission ; ou Gérant-e-s, Président-e-s ou Directeurs-rices Généraux-ales de société française ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

– Collège des Distributeurs-rices et Exportateurs-rices : Gérant-e-s, Président-e-s, Directeurs-rices Généraux-ales ou Directeurs-rices de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique),

d'exportation de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– Collège des Industries Techniques : Gérant-e-s, Président-e-s ou Directeurs-rices Généraux-ales d'une entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Agent-e-s Artistiques, Directeurs-rices de Casting, et Attaché-e-s de Presse : les agent-e-s artistiques représentant de façon exclusive au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission ; ou personnes ayant contribué en qualité de directeur-ric-e de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ; ou Attaché-e-s de Presse indépendant-e-s ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché-e de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

– Collège des Exploitant-e-s de salles de cinéma : l'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitant-e-s de salles de cinéma désireux-ses de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidates au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant-e de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes :

- Les Président-e-s et les Délégué-e-s Généraux-ales des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » ;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du-de la Président-e ou du-de la Secrétaire Général-e, le Bureau de l'Académie

peut inviter certaines personnalités, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, hors journalistes, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres dits « Associés », pour une durée de deux années, reconductible, après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

Les personnes ayant participé plus de deux années successives aux travaux de l'un des Comités de sélection de l'Académie pourront également bénéficier de cette disposition pour intégrer le Collège des membres Associés.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de leurs coordonnées personnelles à jour comme de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), les membres sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de leurs données personnelles, de limitation ou d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes et du droit de retirer leur consentement à tout moment, comme du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle et de définir des directives relatives au sort de leurs données personnelles. Ils peuvent exercer ce droit auprès de l'Académie, 11 rue de l'Avre 75015 Paris, par courriel à info@academiedes-cinema.org.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause

de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurisation dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste, dans le respect de la réglementation applicable.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R ou par mail, adressée au Secrétariat de l'Académie. Le statut de membre de l'Académie n'est en aucun cas cessible à une tierce personne, que celle-ci soit du cercle familial ou professionnel.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie).

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Tout paiement d'une cotisation par une tierce personne, ou tout changement d'adresse chez une tierce personne doit faire l'objet d'un courrier d'approbation par le membre concerné.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films mises à disposition chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

Article 8

Le présent règlement fera l'objet d'une actualisation annuelle par le Bureau de l'Académie, au plus tard avant le 20 décembre de chaque année. Cette actualisation devra ensuite être soumise au Conseil d'Administration.

À l'occasion de cette actualisation seront validées les éventuelles demandes de dérogation ainsi que la liste des nouveaux membres de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- Meilleur Acteur ;
- Meilleure Actrice ;
- Meilleur Acteur dans un Second Rôle ;

- Meilleure Actrice dans un Second Rôle ;
- Meilleur Espoir Féminin ;
- Meilleur Espoir Masculin ;
- Meilleure Réalisation ;
- Meilleur Scénario Original ;
- Meilleure Adaptation ;
- Meilleure Musique Originale ;
- Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le directeur artistique est éligible à ce César) ;
- Meilleure Photo ;
- Meilleur Son ;
- Meilleur Montage ;
- Meilleurs Costumes ;
- Meilleur Film ;
- Meilleur Premier Film ;
- Meilleur Film Documentaire ;
- Meilleurs Films d'Animation (court métrage) ;
- Meilleur Film d'Animation (long métrage) ;
- Meilleur Film de Court Métrage ;
- Meilleur Film Étranger.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du-de la Président-e ou du-de la Secrétaire Général-e de l'Académie.

Un « César des Lycéens » peut être décerné chaque année, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale, au film qui aura reçu le plus grand nombre de suffrages, parmi les 7 films nommés au César du Meilleur Film, à l'issue du vote d'un collège de Lycéens désigné préalablement par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française, ainsi que tous les films de production française supérieure à 70% (quelle que soit la langue de tournage).

Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le-la Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine (7 jours consécutifs) dans cette salle.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le-la Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de

RÈGLEMENT DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

distribution délivré par le Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 octobre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine (7 jours consécutifs) dans cette salle. Les films dits « à sketches » dont la totalité de l'œuvre n'est pas assurée par le-la (ou les) même(s) réalisateur-ric-e-s ne seront admis-e-s à concourir au « César du Meilleur Film » qu'après étude par le Bureau de l'Académie. Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3-A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie être admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit à l'attention du Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

B) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le-la Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine (7 jours consécutifs) dans cette salle.

C) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film ». Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une au moins des catégories définies dans l'article 1 du chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire et Meilleur Film d'Animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du Meilleur Espoir Féminin » et le « César du Meilleur Espoir Masculin » le Secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des « Révélation » et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film », soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », une personne ne pouvant faire partie plus de trois fois de cette liste.

La liste des Révélation est préparée par le Comité Révélation de l'Académie à l'occasion d'une séance plénière unique.

Le Comité Révélation, coordonné par un-e représentant-e du Conseil de l'Académie, est composé de directeurs-rices de casting, ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le « César du Meilleur Film » et ayant fait acte de candidature, étant établi que le Comité devra en partie être renouvelé chaque année.

La liste des membres du Comité Révélation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

E) Pour le « César du Meilleur Film de Court Métrage », seuls sont admis à concourir les films de court métrage, hors animation, sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie. La sélection des films est faite, sauf décision unanime exceptionnelle de la part des membres du Comité Court Métrage, parmi les films français (dont la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale du film) :

- ayant une durée de projection strictement inférieure à une heure ;

- ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1er juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des « César ». Les films ayant obtenu leur visa entre le 1er mai et le 30 juin précédant la Cérémonie, pourront demander à concourir une année plus tard, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa. Les films dont la demande de visa complète aura été déposée et acceptée par le CNC avant le 30 avril précédant la Cérémonie, et dont le visa aura été accordé durant les deux premières semaines de juillet suivant la date de dépôt, pourront demander à

concourir une année plus tôt, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa.

Le nombre de films ainsi sélectionnés pour le vote de premier tour est au maximum égal à vingt-quatre.

Le Comité Court Métrage, coordonné par un-e représentant-e du Conseil de l'Académie, est composé de personnalités du monde du cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

F) Pour le « César de la Meilleure Musique Originale », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film », soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

- dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;

- dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;

- dont la composition a été assurée par une ou deux personne(s) au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Scénario Original » tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française.

Pour le « César de la Meilleure Adaptation », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale

française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, musicale, ou d'une pièce de théâtre au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Premier Film » tous les films de long métrage de fiction éligibles au « César du Meilleur Film » (hors les films de long métrage concourant au « César du Meilleur Film Documentaire » ou au « César du Meilleur Film d'Animation »), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur-ric-e ou de co-réalisateur-ric-e sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Documentaire » tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », hors les films de long métrage concourant pour le « César du Meilleur Film d'Animation », et dont le caractère est déclaré comme « documentaire » par la société en charge de la production déléguée et le-la réalisateur-ric-e.

Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

J) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film d'Animation » tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants :

- tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » et dont le genre est déclaré comme « animation » par la société en charge de la production déléguée du film ;

- tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au « César du Meilleur Film Étranger » et dont le genre est déclaré comme « animation » par la société de coproduction française ;

- les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères

de sélection du « César du Meilleur Film de Court Métrage » et sélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.

Le Comité Animation, coordonné par un-e représentant-e du Conseil de l'Académie, est composé de personnalités du monde du Cinéma, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

K) Pour faciliter le vote du premier tour pour le « César des Meilleurs Costumes », le « César des Meilleurs Décors », le « César du Meilleur Montage », le « César de la Meilleure Photo », et le « César du Meilleur Son », le Secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de dix films dans chacune des 5 branches, intitulée liste des « Labels Techniques » et établie parmi l'ensemble des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film », ainsi que les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger ».

Le choix des « Labels Techniques » a lieu au début du mois de décembre, en ligne sur une plateforme sécurisée accessible aux techniciens votants de l'Académie, étant entendu que :

- les 10 films « labélisés » pour le SON auront été choisis par l'ensemble des technicien-ne-s votants de l'Académie affiliés aux métiers de chef-fe opérateur-ric-e du son, chef-fe monteur-se son, chef-fe mixeur-se son ;

- les 10 films « labélisés » pour le MONTAGE auront été choisis par l'ensemble des technicien-ne-s votants de l'Académie affiliés au métier de chef-fe monteur-se ;

- les 10 films « labélisés » pour la PHOTO auront été choisis par l'ensemble des technicien-ne-s votant-e-s de l'Académie affilié-e-s au métier de directeur-ric-e de la photographie ;

- les 10 films « labélisés » pour les DÉCORS auront été choisis par l'ensemble des technicien-ne-s votant-e-s de l'Académie affilié-e-s aux métiers de chef-fe décorateur-ric-e, ensemble-ère ;

- les 10 films « labélisés » pour les COSTUMES auront été choisis par l'ensemble des technicien-ne-s votant-e-s de l'Académie affilié-e-s aux métiers de créateur-ric-e de costumes, chef-fe costumier-ère ;

Article 4

À l'exception des « César d'Honneur », et « César des Lycéens », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté.

Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Bureau de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions de l'article 6, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception :

- du « César de la Meilleure Actrice » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César du Meilleur Acteur » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César de la Meilleure Réalisation » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César du Meilleur Film » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César du Meilleur Film Étranger » où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations

étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française ;

- du « César du Meilleur Film d'Animation » où les nominations sont au nombre de 7, 4 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Hors la catégorie Animation, le vote de second tour détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, et sous réserve des dispositions de l'article 7, le film ou la personne qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Pour la catégorie Animation, le « César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) » sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de court métrage d'animation ayant obtenu une nomination, et le « César du Meilleur Film d'Animation (long métrage) » sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sous réserve des dispositions de l'article 7, parmi les films de long métrage d'animation ayant obtenu une nomination.

Article 5

Lors de l'ouverture du premier tour de vote, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes :

A) la liste des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

B) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film »

des éventuelles autres catégories de « César » attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (Premier Film, Film Documentaire, Film d'Animation) ;

C) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film » ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » des éventuelles autres catégories de « César » attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (Musique Originale, Scénario Original, Adaptation) ;

D) la liste des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française, accompagnée, dans le cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

E) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélations ;

F) la liste des films proposés à titre indicatif par les Labels Techniques ;

G) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage concourant au « César du Meilleur Film de Court Métrage » ;

H) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages d'animation concourant au « César du Meilleur Film d'Animation ».

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres. Ces dispositifs sont validés par le Bureau de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie.

Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient

des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé-e, dans plusieurs catégories « interprétation », à savoir : Meilleur-e Acteur-riche, Meilleur-e Acteur-riche dans un Second Rôle, ou Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé-e uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 7

Si, à l'issue du second tour, un film arrive en tête des suffrages dans la catégorie « Meilleur Film » et également dans l'une des catégories « Meilleur Premier Film », ou « Meilleur Film Documentaire », ou « Meilleur Film d'Animation », ce film ne sera lauréat que dans la seule catégorie « Meilleur Film ».

Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les « César » d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes :

– pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef-fe opérateur-riche du son, chef-fe monteur-se son, chef-fe mixeur-se son ; plusieurs personnes pouvant être citées au même poste, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction de chef de poste et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film.

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, ces arbitrages étant définitifs et non susceptibles d'appel.

Article 9

Les questions relatives au présent chapitre qui ne seraient pas résolues par l'application du présent règlement seront arbitrées par le Bureau de l'Académie, dont les décisions en la matière seront souveraines et sans appel.

CHAPITRE III

Article 1. Annonce des Nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2. Certificat Officiel de Nomination

Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un Certificat Officiel de Nomination, qui est remis :

– aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes ;

– au à la réalisateur-riche et au à la producteur-riche délégué-e pour les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire, Meilleur Film de Court Métrage et Meilleur Film d'Animation ;

– au à la réalisateur-riche et au à la co-producteur-riche français-e pour le Meilleur Film Étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur-riche français-e, les certificats sont remis au à la réalisateur-riche et au à la distributeur-riche français-e) ;

Les certificats sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après les « nommé-e-s »). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommé-e-s un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréat-e-s à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes :

– Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé-e de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie, cette interview biographique étant remplacée pour les

artistes-interprètes par un montage d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils-elles ont été nommé-e-s ;

– Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (Le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommé-e-s, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour les nommé-e-s) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréat-e-s). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréat-e-s sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommé-e-s à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations ;

– Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommé-e-s et les présenter au(x) Maître-esse-s de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommé-e-s de se familiariser au parcours complet d'un-e lauréat-e, et au(x) Maître-esse-s de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommé-e-s l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4. Parcours plateau

Le Secrétariat de l'Académie informera les nommé-e-s et Maître-esse-s de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils-elles seraient lauréat-e-s.

Ces consignes sont les suivantes :

Montée sur scène

– Pour le « César du Meilleur Film » : le-la producteur-riche puis le-la réalisateur-riche du film seront appelé-e-s sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé », et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.

– Pour les autres « César » attribués à des films : le-la réalisateur-riche du film sera appelé-e sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé ».

– Pour les « César » attribués à des personnes physiques : le-la lauréat-e sera appelé-e sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé ». Dans le cas où deux ou trois personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène. Au-delà de ce nombre, ne sera appelée sur scène qu'une seule personne, désignée par les personnes concernées pour les représenter.

Prise de parole

Les lauréat-e-s disposeront de deux temps de parole distincts :

* Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.

Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.

Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le « Mémo du Nommé ». Dans le cas de plusieurs lauréat-e-s pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.

* Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme « bonus » dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias

Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat-e les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. À cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les « coulisses » de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréat-e-s.

Accompagnement plateau des lauréats

Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréat-e-s, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du « César du Meilleur Film » est remise au(x) producteur-riche-s délégué-e-s du film, ainsi qu'au réalisateur ou à la réalisatrice du film.

Les statuettes attribuées au titre du « César du Meilleur Premier Film », « César du Meilleur Film Documentaire », « César du Meilleur Film de Court Métrage » sont remises aux réalisateur-riche-s des films. Une statuette sera également remise au(x) producteur-riche-s délégué-e-s des films.

Deux statuettes sont attribuées au titre du « César du Meilleur Film d'Animation » l'une au à la réalisateur-riche du film de long métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour, et l'autre au à la réalisateur-riche du film de court métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour. Une statuette sera également remise au(x) producteur-riche-s délégué-e-s des films.

Le-la ou les producteur-riche-s délégué-e-s pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur-riche-s délégué-e-s du Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur

Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du « César du Meilleur Film Étranger » est remise au réalisateur ou à la réalisatrice du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au à la coproducteur-riche français-e ainsi qu'au à la producteur-riche délégué-e étranger-ère (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur-riche français-e bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au à la distributeur-riche français-e détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français. En cas de co-distribution, sera entendue comme « Distributeur » pour les besoins du présent règlement, la société de distribution qui aura effectué la programmation en salles du film et dont le teaser apparaît dans les cartons de présentation du générique de début lors de la projection du film en salle de cinéma.

Pour les « César » décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat-e. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun-e des lauréat-e-s, dans la limite de trois César.

Les César sont remis à titre personnel, et ne peuvent pas faire l'objet d'une commercialisation.

Article 6. Ajustements consécutifs à la crise sanitaire

À titre dérogatoire et compte tenu des circonstances exceptionnelles pour la Cérémonie 2021 :

-Il ne sera pas organisé de présélection des Labels Techniques ;

-Les nominations seront au nombre de 5 dans chaque catégorie, à l'exception du César du Meilleur Film d'Animation où 3 nominations sont réservées aux films de long métrage, et 4 nominations sont réservées aux films de court métrage ;

-Les 5 nominations pour le César du Meilleur Film Étranger seront dédiées à tous les films étrangers, quelle que soit leur langue (francophones et non francophones) ;

-Le vote se fera exclusivement sur internet, le guide films et l'index films seront dématérialisés ;

-Les interviews « Paroles de Nommés » seront annulées.



GÉNÉRIQUE

46^E

CÉRÉMONIE

CELLES ET CEUX QUI ACCOMPAGNENT L'ACADÉMIE DANS L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS

ACADÉMIE DES CÉSAR

Samuel Faure, Claire Prénat, Elodie Saura, Margaux Pierrefiche, Cécile Bossard, Sophie Vargas, Maria Torme, Vincent Chapalain, Romaric Doublet, Kenza Manach, Léa Gregoire, Thierry Borgoltz, Camille Grammare, Broussais Dang-Van-Sung, Clément Omnes, l'équipe de l'Académie.

COLLABORATEURS

Wahib Bendib, Cédric Lemoigne, Jordan Rosemond (TechEvent)
Rodolphe Ratié et Sébastien Ebbo (Aamset)

Morgane Arenare (Felix&Co)
Myriam Bruguière, Olivier Guigues, Thomas Percy (BCG)
Frédérique Cadoret (Printmodel)
Laurent Caillat et David Laurent (Manufacture des Deux-Ponts)
Quentin Ducros (photographe)
Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge)
Isabelle Jobart (Graph'Imprim)
Jérôme Lament (Okarina)
Vincent Mottez
Frédéric Verdier (Sonis)

France-Dominique Roux (calligraphe)
Fanny Louie, Carole Ragondet et toute l'équipe d'Hiventy
Pierre Antoine, Maël Bourhis, Sibyl Imbeaux et toute l'équipe de Kinow

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités)

Maître Claire Perrier et Maître Stéphan Boghen (contrôle du dépouillement des votes)
Emmanuel Grua, Benoit Chenon, Xavier Sécher et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)
Maître Nicolas Brault (Cabinet Veil Jourde)
Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche)
Florent Gesbert, Éric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

LES MODÉRATEURS DE L'ACADÉMIE

Hélène Verbois, Christophe D'Yvoire, N.T. Binh
Stephan Faudeux (table ronde César & Techniques)
Patrice Carré (table ronde César & Techniques)
Laurent Weil (interview Révélations)
Laurent Cotillon (table ronde César & Production)
Guillemette Odicino (table ronde César & Production)

TROPHÉES

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (Fonderie Trophées)
Marc Schwartz et Mathilde Bernadac de la Monnaie de Paris (pour le Trophée César & Techniques et le Prix de l'Innovation César & Techniques)
Robert Stadler, designer (pour le Prix Daniel Toscan du Plantier)

LES CAPTATIONS VIDÉOS ET LES PHOTOGRAPHIES

faites à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie, et réalisées par les élèves des écoles de cinéma qui interviennent encadrés par leurs professeurs :

3IS

Jean Claude Walter
Agathe Delcourt, Doris Texier, Jérémy Plaisant, Tom Delaroue, Stéphane Pierrat, François Bouiri, Olivier Rousseaux, Armelle Mahe, Lucie Delecourt, Pierre Louis Cretin, Erwan Le Tallec, Nicolas Mancaux, Maxime Toublant, Philibert Benedetti-Coviaux, Julien Bonfils, Alan Poirier, Zélie Brackman, Jean Baptiste Robert, Tristan Vicaire, Manon Plantefol, Mathias Godron, Lucas Richard, Damien D'Andrea, Hugo Portier, Clément Bore, Martin Morel, Alexis Dubail, Alexandre Vatin, Julie Loisel, Luc Lavault, Maxime Simonot, Joséphine Tiberghien, Lucas Denis

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE LOUIS-LUMIÈRE

Vincent Lowy
Mehdi Aït-Kacimi, Charlotte Wensierski, Pascale Fulghesu, Rolan Ménégon, Christophe Caudroy, Alexandre Wallon, Jules Nguyen, Robin Ansart, Aminata Bete, Agathe Calmanivic-Plescoff, Charlotte Cazenave, Morgane Kieffer, Pauline Montagne, Emile Moutaud, Cyprien Nicoleau, Louise Pasquier, Karla Vinter-Koch.
avec le soutien de CANON et BRONCOLOR

ÉCOLE ECV

Les élèves et professeurs d'ECV Aix-en-Provence, Bordeaux, Lille, Nantes et Paris qui ont travaillé autour de l'affiche Nuits en Or 2021

LES ÉQUIPES QUI INTERVIENNENT À L'OCCASION DE LA 46^e CÉRÉMONIE

CANAL+

Maxime Saada
Gérald-Brice Viret, Jean-Marc Juramie, Anna Marsh, Emilie Pietrini, Agnès Judes, Alexia Veyry, Nicolas Alibert et toute l'équipe de CANAL+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

FLABPROD

François Bénichou / Laurent Armillei
Ali Amrani, Mathieu Brechoire, Tristan Carné, Ludovic Colin, Frédéric Dorieux, Christine Hamon, Cédric Lacolley, Nadège Leberuy, Laurent Marchi, Luige Pasinato, Jean-Thomas Roux, Adrien Sehili, Sylvie Tassié et toute l'équipe de FLAB PROD (production exécutive Cérémonie)

PIXDEO

Yvan Hinnemann, Mélanie Hinnemann, Mélanie Metenier (sécurité, régie extérieure)

ET TOUS LES AUTRES ...

LES AGENCES ET LES PHOTOGRAPHES

qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :
ABACA, Bridgeman Images, Franck Buchter, Stéphane Cardinale, Collection Christophel, Corbis via Getty Images, Jaramaz Dusko, Jim Dyson, Bernard Fau, Alain Fourmond, Etienne George, Getty Images, David Koskas, Frédéric Lypzic, Aurore Marechal, Arnaud Meyer, Jean-Baptiste Millot, Patrice Picot, Audrey Poree, SIPA, Olivier Vigerie, Vim, et tous les proches des personnalités disparues.
Un remerciement particulier à Philippe Quaisse / Pasco & Co

LES DISTRIBUTEURS, PRODUCTEURS, ET AYANTS-DROIT

qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie :
13 Productions, Ad Vitam, ADCB Films, AGAT Films & Cie, Alexandre Films, Apaches Films, Archipel 35, Arena Films, Arp Selection, Artédis, Avenue B Productions, Bac Films, Bien Ou Bien Productions, Cargo Films, Chapka Films, Ciné-Tamaris, Cité Films, Comme des cinémas, Diaphana Distribution, Eléfilm, Envie de Tempête Productions, Fargo, Films Grand Huit, Flach Film, France 2 Cinéma, Gaumont, Haut et Court, Impex Films, Jerico Films, Jour2Fête, Kazak Productions, Koro Films, Lagardère Studios, La Boétie Films, La Filmerie, Le Bureau Films, Le Pacte, Les Film d'ici Méditerranée, Les Films Du Kiosque, Les Films du Lendemain, Les Films du Losange, Les Films du Worso, Les Grands Films Classiques, Manchester Films, Mandarin Production, Maybe Movies, Memento Films, Memento Films Distribution, Moby Dick Films, No Money Productions, Nour Films, On Entertainment, Panoceanic Films, Paprika Films, Paramount Pictures, Pathé, Petit Film, Picolo Pictures, Playtime, Punchline Cinema, Pyramide Films, Quad Films, Quark Productions, Rezo Films, Sacrebleu Production, SBS, SNC- Société Nouvelle de Cinématographie, SND Groupe M6, Sony Pictures Entertainment, Sophie Dulac Distribution, Stadenn Prod, StudioCanal, Super 8 Production, TF1 D.A., The Bureau, Thelma Films, Theo Films, Trésor Films, Trinacra Films, 20Th Century Fox, Disney, Unité de Production, Universal Pictures International, Vertigo Productions, Vito Films, Vivement Lundi !, Warner Bros France, Why Not Productions, Yukunkun Productions

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

AVEC LES REMERCIEMENTS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE POUR LEUR BIENVEILLANCE :

Stéphanie Busuttill-Janssen et la Fondation César, pour le créateur du trophée, César
Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie Georges Cravenne

Tous les membres des Comités de l'Académie (Court Métrage, Animation, Révélations, Industries Techniques et Exploitants)
Arnaud Desplechin (texte pour Roschdy Zem)
Patrice Leconte (texte pour la troupe du Splendid)
Jean-Claude Barbion, Florence Brasart (JC Decaux) pour le plan Média

Pour les affiches de la 46^e Cérémonie des César :

Dominique Hascoet-Brunet (StudioCanal) © 1969 STUDIOCANAL - Fida Cinematografica
Véronique Therme (Photononstop) © Lira Films / Sonocam / Fida Cinematografica / Collection ScreenProd / Photononstop

JE T' AIME

TTTTT

Affiche de la 46^e Cérémonie 2021
Extrait du film « **LES CHOSES DE LA VIE** » de Claude Sautet,
scénario Claude Sautet, Jean-Loup Dabadie, Paul Guimard,
librement adapté du roman éponyme de Paul Guimard



ACADÉMIE DES CÉSAR

11 rue de l'Avre, 75015 Paris

Tél. +33 (0)1 53 64 05 25

info@academie-cinema.org

academie-cinema.org